

École Jean-Jacques Rousseau

Mieux vivre ensemble, leitmotiv pour un climat scolaire

Lors de sa semaine de portes ouvertes, le Cercle scolaire du Val-de-Travers proposait, lundi soir, une conférence sur le climat scolaire et ses actions pour un mieux vivre ensemble. Un thème essentiel et souvent méconnu qui a attiré une dizaine de parents, ainsi que le Courrier du Val-de-Travers hebdo.



« Le sujet est vaste. On pourrait prendre une semaine et ne pas en faire le tour ». Directeur du Cercle scolaire du Val-de-Travers, David Hamel donne d'emblée le ton. Le climat scolaire est une thématique ô combien complexe, mais comme l'indique l'intitulé de la séance proposée lundi, il est « *une composante essentielle* » de l'école. Objectif de la présentation qui a attiré une dizaine de personnes, répondre en partie à la question fondamentale des actions du cercle scolaire. « *Expliquer dans quoi on s'inscrit, comment le système est construit et quel est le contexte cantonal* », énumère le directeur. En premier lieu, David Hamel rappelle la visée inclusive souhaitée par le cercle scolaire, mais nuance ce dernier, elle n'est pas totalement inclusive. « *Toutefois chaque élève est reconnu dans sa différence, il a sa place* », précise-t-il.

Cette reconnaissance constitue une base pour un climat scolaire « *sain et sûr* », essentiel pour permettre aux élèves « *d'entrer dans l'apprentissage* ». Le directeur de l'École Jean-Jacques Rousseau (EJRR) insiste qu'œuvrer

à ce climat sain est une tâche quotidienne, mais, comme il le rappelle, « *nous ne sommes pas des magiciens* ». L'école est un microcosme où tout est lié et où tout joue un rôle, du corps enseignant aux événements extérieurs, en passant par les élèves, les groupes de classes ou les espaces scolaires. « *Si le bien-être de l'élève est au centre, c'est toute la communauté éducative qui est concernée par cela* », relève David Hamel. Ce constat que l'EJJR mène depuis 2017, le projet Mieux Vivre Ensemble (MVE), afin de donner les conditions cadres pour la vie entre ces différents acteurs.

Charte et principes

En 2019, l'un des premiers résultats du projet MVE fut la charte d'établissement élaborée en collaboration avec les élèves, prônant notamment les valeurs de respect, d'entraide, de confiance, d'équité et de responsabilité. *« Mais faire vivre ces valeurs demande des actes »,* estime David Hamel.

Voir suite en page 3



MAROLLI
MODE ITALIENNE - MILANO

LIQUIDATION TOTALE

PLUS DE 5000 VÊTEMENTS POUR AUTOMNE-HIVER FEMME ET HOMME

JUSQU'À 90% DE RABAIS

300 VESTES MATELASSÉES . DIVERS MODÈLES

~~**198.-**~~ **dès 59.-**

300 VESTES EN CUIR - DIVERS MODÈLES

dès 99.-

Grand - Rue 22
2108 COUVET

☎ 077 269 34 44 - 077 269 02 11

Courrier Val du de- Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854
Éditeurs | imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC
Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :

Maison fondée en 1854

Editeurs|imprimeurs|Montandon Sàrl
Imprimus Rédaction :
 Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
 + 41 32 861 10 28
 info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 31 octobre 2024 **N°40**

PAGE 2	PAGE 9	PAGE 14
FLEURIER	PAGE COMMUNALE	FOOTBALL 3^E LIGUE
La Mobilière assure, prévoit et rassure !	Futur en tous genres.	Merci pour ce derby, Messieurs !
PREMIER CAHIER	TROISIÈME CAHIER	QUATRIÈME CAHIER
Chronique régionale 2, 3	Infos communales 9	Chronique régionale 13
Carnet de la semaine 4	Où sortir 10, 11	Les sports 14, 15
DEUXIÈME CAHIER	Les sports 11	Affaires immobilières 16
Les manifestations 5	Chronique régionale 12	
Chronique régionale 6, 7		
Tables / Emplois 8		
4 CAHIERS 16 PAGES		

||| chambre d'écho

Homo homini lupus est

*Le loup depuis toujours a eu le mauvais rôle
Sous son grand manteau noir il ricane le drôle (...)*

Ainsi chantait Henri Tachan, en 1974, sur la scène des Mascarons *Le grand méchant loup*. Dans les mauvais rôles attribués au loup, Serge Reggiani avec *Les loups sont entrés dans Paris*. Avant eux, Jean de La Fontaine, les Frères Grimm. Plus tard, Henri Dès a bien tenté de « corriger le tir » avec *Mon gros loup mon p'tit loup*. Camille aussi :

*Je mène les loups, mène les loups laissez donc
faire, les blancs s'en vont, le long de la rivière
Je mène les loups, mène les loups loin de chez vous,
les blancs s'en vont, les rouges resteront (...)*

Aujourd'hui, les éleveurs sont en colère. Avec eux, les chasseurs, déjà fâchés par la présence du lynx. Au tour des forestiers de s'inquiéter des dégâts du cerf. Bientôt, on devra couper le bec des pics épeiche...

Nous, c'est l'homme et ses guerres qui nous mettent en colère... Avec Tachan, hurlons :

(...) *Ne mêlez plus le loup à vos sales histoires
 Vos contes vos dictons c'est de la merde à boire
 Et si la faim elle fait sortir le loup du bois
 Vos guerres vous font sortir de partout à la fois*

Mère-Grand

Décès

M^{me} Marie-Thérèse Beyeler,
née Pralong, 70 ans, Les Verrières

M^{me} Marie-France Bitz,
63 ans

M^{me} Ilda Boichard, née Métral,
94 ans, Môtiers



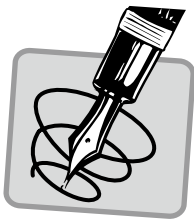
Horaires de nos bureaux

Lundi - jeudi	Vendredi
08h00 - 12h00	08h00 - 12h00
13h30 - 17h00	

Tél. +41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

En plus dans ce numéro

Optic2000 : depuis 25 ans, son histoire s'écrit avec vous. Rabais de 25% sur vos verres.



LETTRES OUVERTES

Sacrifier notre biodiversité

La biodiversité et les énergies renouvelables (provenant des parcs éoliens et des centres solaires) ne font pas bon ménage. Ces installations dévastent des vastes étendues de notre terroir et neutralisent la biodiversité.

Selon le rapport Planète vivante du WWF, les populations de faune sauvage dans le monde ont diminué de 73 %.

Or, au Parc Chasseral, cette tendance se confirme, selon Anatole Gerber, ornithologue et chargé de mission nature. Et pour cause, le plus grand parc éolien de la Suisse (celui du Mont-Crosin) se trouve juxtaposé au Parc Chasseral.

D'après M. Gerber (je cite) « *le grand tétras n'a pas donné signe de vie depuis 15 ans. ... Ce grand oiseau, typique de l'Arc jurassien, est très sensible à la présence humaine.* » (*). Il est donc logique de supposer que

les deux choses sont liées puisque la disparition du grand tétras coïncide avec l'apparition des premières éoliennes (2010) !

La question se pose pour le Val-de-Travers. Si nos voisins du Jura bernois (pour le Parc Chasseral) et Vaudois (pour le Balcon du Jura) décident de sacrifier leur biodiversité en faveur d'une intermittente énergie renouvelable (le vent ne souffle pas toujours et le soleil ne brille pas la nuit), faut-il suivre leur exemple et saccager la beauté de notre paysage pour une quantité d'énergie indéterminée ?

Selon certains, notre commune figure à la dernière place pour sa qualité de vie, faut-il l'ajouter à la liste des communes les plus moches ?

Richard Wilson, Travers

*Le Journal du Jura, 15.10.2024

Boveresse : place à l'insécurité !

Il n'est pas toujours facile de comprendre les décisions, de suivre les nouveautés. Mais quelle surprise de voir les passages pour piétons disparaître du village de Boveresse !

Comment expliquer aux enfants les différentes directives ? En zone 20 km/h, vous êtes prioritaires. En zone 30 km/h, vous n'êtes pas prioritaires mais si vous montrez la volonté de traverser, alors les voitures doivent s'arrêter. En zone 50 km/h et plus, il faut impérativement traverser sur un passage. Mais comment les enfants peuvent-ils savoir dans quelle zone ils se trouvent ?

Je n'ai rien contre les zones 30 km/h pour autant que la situation

le permette. J'estime que les différents carrefours aux abords du collège de Boveresse ne s'y prêtent pas. D'autant plus que les voitures arrivant de La Brévine roulent bien souvent trop vite.

Nous sommes plusieurs parents inquiets pour nos enfants mais aussi pour toutes les personnes traversant cette route.

Ne serait-il pas possible de remettre le passage ? Observer une situation, prendre une décision raisonnée n'est pas toujours simple. Mais, s'il vous plaît, ne mettez pas des vies en danger !

Yaël Brunner, Boveresse

Mais que fait l'école ! ?

Lundi soir, les parents d'élèves ont été invités par la direction du cercle scolaire JJR à une séance d'information sur le « Mieux Vivre Ensemble » à l'école.

Celle-ci avait pour but de présenter les actions et activités mises en place au sein de l'école afin d'offrir un climat scolaire sain, sécurisant et propice à l'apprentissage pour nos enfants.

Une vision globale, des solutions systémiques, la connaissance de ses propres limites, l'acceptation des différences et la volonté de trouver de nouvelles ressources, du lien et

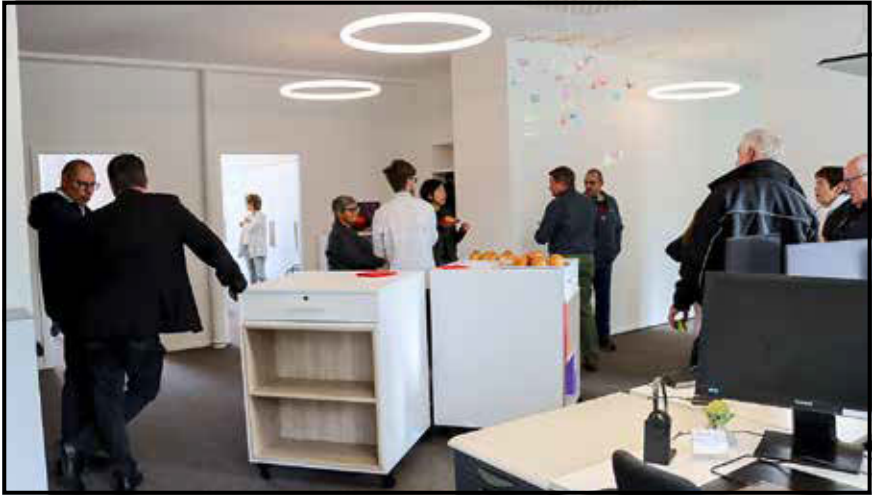
de l'écoute. Voilà ce que nous avons découvert lors de cette réunion très intéressante.

La séance aura lieu chaque année pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur ce que l'école entreprend.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la prévention de la violence et de ses dérapages, alors merci au cercle scolaire JJR pour tout ce qui est entrepris et espérons que ce rendez-vous trouvera écho auprès des parents.

Deux mamans d'élèves
connues de la rédaction

À Fleurier, la Mobilière assure, prévoit et rassure !



À contre-courant de la tendance économique actuelle, la Mobilière croit en l'ancrage régional et elle investit dans les régions. La rénovation totale de l'agence de Fleurier, grâce à des entreprises essentiellement locales, est un signal de plus en ce sens. Fabien Chapatte est agent général pour les Montagnes et les Vallées neuchâteloises. Les locaux de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Fleurier sont sous sa responsabilité. Il dévoile quelques éléments sur la vision de la plus ancienne société d'assurances privées de Suisse : « Nous croyons encore dans le lien régional. Nous sommes fiers que la douzaine de collaborateurs de cette agence valtonnière soient des gens qui habitent ici. »

Benoît Simon-Vermot,
un « ancien de la maison »

Samedi matin, de nombreux clients sont venus visiter l'agence de

Fleurier entièrement rénovée. L'ambiance était effectivement chaleureuse car « tout le monde se connaît. Vous savez, c'est rassurant de pousser une porte et de tomber sur des têtes que vous avez l'habitude de croiser », confiait l'un d'entre eux. La prise de parole du conseiller communal Benoît Simon-Vermot ne rompait pas ce sentiment d'appartenance à quelque chose de vivant et de commun. « J'ai eu l'occasion de travailler à la Mobilière dans les années 1990. Je venais dans ces locaux, quelques semaines par année, durant mes études. »

Proximité avec la clientèle

Depuis son passage, les murs ont donc bien changé. « Ces travaux ont plusieurs significations. Ils sont une façon de prendre soin de notre personnel et de favoriser le contact direct avec notre clientèle locale. C'est aussi un gage d'avenir qui montre que nous

sommes présents au Val-de-Travers pour les 15 prochaines années. Au bas mot », porte Fabien Chapatte. « Nous sommes là et nous comptons bien y rester », appuie Olivier Fahrni qui chapeaute la communication et le marketing. « Ces investissements consolident 187 ans de présence régionale de la Mobilière et notre attention toujours intacte d'être proches de nos clients. Notre coopérative reverse par exemple chaque année une partie des bénéfices aux clients. » Les quelque 20'000 clients des Montagnes et Vallées neuchâteloises se sont ainsi partagé 2.3 millions de francs en 2023. On comprend mieux pourquoi ils s'adressent à elle avec des mots aussi choisis que « Chère Mobilière... ».

Terrasse et véhicule électrique

À Fleurier, la rénovation intérieure s'est accompagnée d'une terrasse extérieure et de la mise en place de bornes électriques sur le parking. « En plus, nous allons investir dans un véhicule électrique au Vallon. Et pour l'agence de La Chaux-de-Fonds, nous opterons plutôt pour une trottinette électrique qui est plus pratique dans un environnement urbain », esquisse Fabien Chapatte (agent Montagnes et Vallées neuchâteloises à la Mobilière) en guise de conclusion. Assurance et prévoyance...

Kevin Vaucher

Vid'armoires de Nantibatingou



En effet, quelle effervescence, samedi passé à la Fleurisia à Fleurier, lors de la vente de vêtements de seconde main pour dames au profit des projets de l'association Nantibatingou qui soutient un complexe scolaire au Bénin.

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et décontractée durant laquelle les dames ont profité de faire leurs achats pour la nouvelle saison : manteaux, pulls chauds et robes hivernales ont trouvé rapidement preneuses...

Les messieurs ont également pris part à la fête en partageant un verre sous la cantine et en prêtant main forte pour la partie logistique et technique de l'organisation.

L'association Nantibatingou tient à remercier ici toutes les personnes qui soutiennent son action en faisant don de leurs vêtements, en venant faire leurs achats à petits prix et en donnant de leur temps pour rendre possible cette belle manifestation.

Prochaines manifestations de l'association : samedi 5 avril 2025, vente de gaufres devant la Migros de Fleurier à l'occasion du Carnavallon. Samedi 26 avril 2025, Vid'armoires de printemps à la Fleurisia.

Association Nantibatingou,
Sandrine Bosson

Sur la liste des « baby-sitters »

L'association Destination Val-de-Travers souhaite accueillir de plus en plus de familles dans la destination. C'est pourquoi, elle cherche à créer une liste recueillant des baby-sitters, prêts à garder les enfants des touristes dans la région.

Que ce soit pour une soirée ou en journée, l'association aimerait offrir la possibilité aux parents de s'accorder un moment pour eux. Si vous êtes intéressés à figurer sur cette liste, que vous êtes détenteurs du papier de la Croix-Rouge, n'hésitez pas à déposer votre candidature.

Pour plus d'informations, voir annonce en page 8.

Comm.



ILS SONT
SORTIS
POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis le :

Mercredi 23 octobre : à 22 h 29 à Couvet, intervention pour incendie, dégagement de fumée.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Mieux vivre ensemble, leitmotiv pour un climat scolaire

Suite de la page 1

Ainsi, chaque classe participe à un minimum de quatre activités par année, par exemple du théâtre, des conférences ou encore du cinéma, promouvant celles-ci et éveillant les consciences. Découlant de la charte de l'établissement, des séries de principes pour les enseignements et pour les élèves viennent établir un certain *modus vivendi*, où écoute, respect d'autrui, disponibilité et entraide sont centraux.

Ces principes doivent permettre d'identifier rapidement les problèmes, les conflits et de les résoudre avant qu'ils s'enveniment. « *On dit à nos élèves : parlez-en ! On va vous écouter* », déclare David Hamel, ajoutant qu'il est nécessaire que tout le monde soit concerné et qu'il faut « *faire les choses ensemble* ». Le directeur a expliqué ainsi les différents dispositifs mis en place pour les problématiques d'intimidation et de cyberharcèlement en milieu scolaire, de la prévention à la résolution notamment grâce à une prise en charge rapide et des collaborateurs de l'EJJR formés à cela. L'expérience semble concluante pour le cercle scolaire, car depuis son entrée en fonction, David Hamel et sa direction n'ont pas dû prendre de sanction disciplinaire forte à ce jour.

Tout le monde a un rôle

Après l'évocation de ces sujets difficiles, le directeur tient à souligner vivement que « *la majorité des élèves va bien* », et que malheureusement les médias parlent trop souvent des cas difficiles. Si, pour David Hamel, les éléments mis en place pour le cycle 3 sont aujourd'hui au point et fonctionnent, lui et ses équipes souhaitent désormais se concentrer sur les besoins des cycles 1 et 2, où les problématiques sont un peu différentes, et notamment avec la mise en place de médiation qui est en cours. « *Une pratique pas encore subventionnée par le canton pour ces cycles* », note-t-il.

Surtout, le directeur insiste sur le fait que les élèves doivent prendre conscience que « *ce sont eux qui peuvent décider de l'ambiance de classe* » selon leurs actes. « *Tout le monde est un jour victime, intimidateur ou témoin et parfois les rôles s'inversent* », avance-t-il, avec l'espoir d'une préoccupation de chacun pour autrui. « *Nous avons tous un rôle à jouer à notre niveau pour un climat scolaire sain, de l'enseignant, aux parents, en passant par les élèves ou les autorités politiques* », a conclu le directeur de l'EJJR.

Une semaine de portes ouvertes

Dans le cadre des portes ouvertes de l'école obligatoire neuchâteloise, le Cercle scolaire ouvrirait les siennes durant toute cette semaine. Le programme proposait, sur inscription, plusieurs activités et visites en classes, deux soirées de venue libre et deux conférences.

Au total, une petite quarantaine de personnes furent inscrites. Pas de quoi remettre en cause le bien-fondé de la démarche pour le directeur de l'EJJR. « *Il est important d'expliquer la réalité de l'école aux familles et au public. Faire comprendre l'école et ses évolutions* », expose-t-il. Pour David Hamel, très souvent les personnes s'imaginent des choses ou ont certaines idées sur le sujet en lien avec leur propre expérience et vécu, ainsi, il est nécessaire, selon lui, de montrer la globalité des problématiques scolaires. « *Et s'il n'y a qu'une ou deux personnes à une séance ou à une activité, peu importe, le but est d'échanger* », estime le directeur.

Gabriel Risold

Parti socialiste suisse Baptiste Hurni élu à la vice-présidence

Le Parti socialiste neuchâtelois est fier d'annoncer l'élection de Baptiste Hurni à la vice-présidence du Parti socialiste suisse. Cette nomination marque un renforcement de la voix des neuchâteloises et neuchâtelois au sein de la direction nationale du parti.

Conseiller aux États depuis 2023, Baptiste Hurni a déjà su mettre en avant les valeurs socialistes au Parlement suisse, après un premier mandat au Conseil national entre 2019 et 2023. Avant d'accéder aux chambres fédérales, il a représenté ses concitoyennes et concitoyens à divers niveaux, à l'échelle communale puis cantonale, avec une détermination qui témoigne de son engagement de longue date pour une Suisse plus ouverte, solidaire et équitable.

Le Parti socialiste neuchâtelois se réjouit de cette nomination, qui marque une nouvelle fois l'implication du PSN au niveau fédéral. Le parcours de Baptiste Hurni illustre

celle-ci, par son combat sans faille pour un avenir meilleur et pour l'intérêt général de toutes et tous. Selon ses propres mots : « *Battons-nous pour faire plus, pour obtenir ce qui est juste, et soyons convaincus que le choix politique existe toujours, il suffit d'oser le faire !* » Cela est la raison d'être du Parti socialiste et sa responsabilité.

Nous souhaitons à Baptiste Hurni plein succès dans ses nouvelles fonctions et avons toute confiance en sa capacité à porter, à coconstruire et à défendre les visions du Parti socialiste suisse.

Parti socialiste neuchâtelois

Horaire TransN 2025 Le bras de fer continue !

Depuis quelques mois, l'annonce du nouvel horaire de bus donne lieu à un bras de fer autour de la ligne 590 (Couvett - Pontarlier). Dernier fait d'armes en date, le dépôt d'une pétition dotée de 2807 signatures à la Chancellerie de Neuchâtel, le 11 octobre. Mais depuis, le résultat de la consultation lancée auprès de la population a été rendu public par l'office des transports. Si l'ajout d'une course en semaine, et en fin de soirée (22 h 24), est évoqué entre Fleurier et Les Verrières, d'autres lignes font réagir au Val-de-Travers. On fait le point !



« *Si les conclusions de cette consultation sont appliquées, ce ne sera plus 1600 personnes qui seront ennuyées par la situation (équivalent au nombre d'habitants cumulés des Verrières, des Bayards et de Saint-Sulpice, prioritairement concernés par la ligne 590) mais 12'000 Vallonniers que l'on emmerde. Et pardonnez-moi l'expression.* » Sylvain Moser a bien de la peine à cacher sa colère. Le conseiller général des Verrières se bat depuis des semaines contre le nouvel horaire TransN 2025 qu'il juge, comme plus de 2800 pétitionnaires, injuste pour le Haut-Vallon. Que se passe-t-il encore exactement ?

Le Vallon laissé pour compte ?

Avant de répondre à cette question, il convient d'expliquer qu'une consultation cantonale est réalisée chaque année auprès de la population neuchâteloise à la suite de l'annonce du nouvel horaire. Cela permet aux personnes directement concernées par des changements de manifester leur avis tout en pointant du doigt d'éventuels problèmes. « *Or, en lisant le document daté du 7 octobre, nous avons l'impression que tout le monde a plus ou moins été entendu dans le canton sauf nous, au Vallon.* » Pouvez-vous apporter des exemples concrets ? « *Volontiers. Jetons un œil à la ligne Corcelles-Peseux. Là-bas, la cadence sera d'un train toutes les demi-heures et d'un bus tous les quarts d'heure à partir du 15 décembre (date d'entrée en vigueur du nouvel horaire). Et ce, dès 5 h et jusqu'à 23 h 36.* »

Des chiffres qui interrogent

Et ? « *Si nous nous penchons sur le taux de couverture de la ligne de train, nous arrivons à 13.2%. Au Val-de-Travers, nous faisons mieux avec un score de 15.8%. C'est en jugeant ce chiffre trop bas que des courses nous ont été retirées. En revanche, des bus supplémentaires ont été ajoutés à Corcelles-Peseux malgré leur moyenne plus faible. C'est un non-sens absolu. L'argumentaire du Service des transports ne tient pas.* » C'est particulièrement le passage à 18 paires de courses (aller-retour) qui ne passe pas au Vallon. Or, là encore, Sylvain Moser dénonce des incohérences, selon lui. « *Dans la même veine que ce qui précède, le taux de couverture de la ligne 224, entre Le Locle et Les Brenets, est de 7.7%. Pourtant, la ligne est dotée de 22 paires de courses dans le nouvel horaire. Je demande pourquoi et pourquoi le Val-de-Travers est toujours perdant dans ces comparaisons ?* »

Course supplémentaire à 22 h 24 : oui, et ?

Puisque la question est soulevée, essayons d'y voir un peu plus clair. « *Il ne peut y avoir que trois solutions. Soit il y a un accord entre Berne et le canton pour ces lignes. Et dans ce cas, pourquoi ne pas faire pareil avec le Vallon ? Soit il y a un accord directement avec les communes concernées. Et dans ce cas, je me répète, pourquoi ne pas faire la même chose chez nous ? Troisième solution, c'est une injustice.* » On n'a pas envie de vous contrarier davantage Sylvain Moser mais que pensez-vous de l'éventualité d'une

course à 22 h 24, entre Fleurier et Les Verrières, comme évoqué dans la consultation ? « *C'est bien mais c'est pas optimal et encore moins suffisant. Il y aurait une pause de trois heures entre les deux dernières navettes (de 19 h 24 à 22 h 24). Imaginez que vous arriviez depuis Neuchâtel à 20 heures à Fleurier, tous les jours de la semaine. Vous allez attendre 22 h 24 pour rentrer chez vous ? J'en doute !* » Bref, il y a une manche partout et le bras de fer continue.

Des frontaliers encombrants ?

Lorsqu'on parle de mobilité au Val-de-Travers, difficile de contourner le sujet des frontaliers. En 2023, la part des emplois frontaliers se montait à près de 30% à Val-de-Travers et à La Côte-aux-Fées. Aux Verrières, elle dépassait même les 40%. La question est si sensible que les entreprises verrouillent bien souvent leur communication à ce sujet. Valfleurier a, par exemple, repoussé nos questions. Un fait d'autant plus étrange que l'entreprise située à l'entrée de Buttes est plutôt active positivement dans ce domaine. Des navettes sont organisées entre la Suisse et la France, une partie du parking est réservée aux véhicules en covoiturage et l'accès au parking est désormais restreint par des barrières. Selon nos informations, chaque voiture qui entre au parking doit s'acquitter d'un forfait de 2 francs par jour. Cette mesure a eu un impact très limité à en croire le taux de remplissage journalier du parking. « *La question des transports concerne tout le monde. Certains pensent que cela ne les concerne pas puisqu'ils ont une voiture et qu'ils se déplacent à leur guise. Mais ils ne savent peut-être pas que chaque commune paie 70 francs par an et par habitant pour avoir des transports publics. Cela touche donc directement leurs impôts* », dépose Sylvain Moser.

Kevin Vaucher

Barrelet vient à bout de « son marathon artistique »

Le sculpteur môtisan Olivier D. Barrelet a ouvert son appartement au public vendredi, samedi et dimanche passés. L'artiste a ainsi pu écouter quelques-unes de ses œuvres en bois (dont vous voyez quelques pièces en arrière-plan) tout en partageant de bons moments avec ses invités. « *L'objectif est doublement rempli* », se félicitait-il à quelques instants de la fin de ses « portes ouvertes marathon ». L'homme n'a pas arrêté de courir, prenant dans ses bras quelqu'un par ici, parlant de ses réalisations plus



loin et blaguant avec sa gouaille inimitable aux quatre coins de son chez lui, transformé momentanément en « chez eux ». Plus vivant que jamais, l'homme réfléchit désormais à un moyen permettant d'offrir, à coûts très doux, ses œuvres à la population. L'idée de créer un « sentier Barrelet », en nature, fait son chemin. Après avoir ouvert sa porte, voilà qu'il veut désormais « se mettre à la rue ». Il ne fait décidément rien comme les autres celui-ci...

KVA

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 31 octobre au 7 novembre

COUVET : dimanche, à 10 h, fête de la réformation, G. Klausser.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 31 octobre au 8 novembre

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe, suivie de l'adoration eucharistique, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h 30, parole de vie. Dimanche, à 10 h, Toussaint: messe animée par le Chœur mixte du Val-de-Travers. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 7, à 19 h, messe et à 19 h 45, soirée paroissiale. Vendredi 8, à 17 h, chapelet en italien.

COUVET : samedi, à 17h30, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 31 octobre au 7 novembre

Ce soir jeudi, de 20 h à 21 h 15, soirée louanges à l'église évangélique libre de La Côte-aux-Fées. Dimanche, de 10 h à 11 h 30, culte, V. Gonin ; présidence, Danielle D.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Lecture de la bible : tous les mardis à 9 h 30.

Culte : le 2^e et 4^e dimanche du mois, à 10 h. Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

AMOUR ET ESPOIR

Activités du 31 octobre au 7 novembre

Non communiqué.

Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 505 93 61 ou 079 327 49 35.

EN CAS D'URGENCE

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat 032 864 64 51
Policlinique 032 919 47 08

Permanence
médico-chirurgicale 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise

Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau
de Val-de-Travers 032 886 43 78
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Avis mortuaires

Les Verrières

«Nous t'aimons dans le temps. Nous t'aimerons jusqu'au bout du temps. Et quand le temps sera écoulé, alors, nous t'aurons aimée. Et rien de cet amour, comme rien de ce qui a été, ne pourra jamais être effacé.»

Son époux :
Jürg Beyeler,
Ses filles et petits-enfants :
Virginie Beyeler et son compagnon Francesco,
Géraldine et Raphaël Perregaux-Beyeler, leurs enfants Louka et Maroussia,

Ses frères :
Michel et Marie-Claire Pralong et famille,
Feu Roland et Alix Pralong et famille,

Ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines, ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame
Marie-Thérèse BEYELER
née Pralong

enlevée à leur tendre affection, le 23 octobre 2024, à l'âge de 70 ans, après une longue maladie.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :
Monsieur
Jürg Beyeler
Meudon 12a
2126 Les Verrières

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Môtiers



Ses filles :
Christine et Rémi Rota-Boichard,
Francine Leu-Boichard et son ami Eric,
Françoise et Gilles Hirschy-Boichard,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :
Sarah et Stéphane Fuchs-Rota, leurs enfants Line et Marius,
Antoine Rota,
Jean-Robert et Nadjeida Leu, leurs fils Serdjan et Sandjey,
Bruno et Héléne Hirschy, leurs enfants Louna et Jayan,
Julie Hirschy,

Ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Madame
Ilda BOICHARD
née Métral

qui s'est endormie paisiblement, le 25 octobre 2024, à l'âge de 94 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Remerciements

La famille de

Monsieur
Marc JEANMONOD

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence et de vos messages de condoléances.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La Côte-aux-Fées, octobre 2024

Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO

IMPRIMERIE
MONTANDON

La direction et le personnel de l'Imprimerie Montandon et du Courrier du Val-de-Travers hebdo s'associent à la douleur de la famille de

Madame
Ilda BOICHARD

maman de Francine Leu, collaboratrice dévouée au Courrier du Val-de-Travers hebdo depuis plus de 30 ans.

Ils transmettent à la famille leurs plus sincères condoléances.



école
jean jacques
rousseau

La Direction et le corps enseignant de l'École Jean-Jacques Rousseau, ainsi que le conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Anton SCHÄDELI

papa de leur dévouée collaboratrice et collègue Karin Clerc.

Ils présentent leurs sincères condoléances à toute la famille.



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

Ses enfants :
Nolan, Nessa et leur papa Bastien,
Sa maman :
Nicole et son beau-père Jean-Bernard,
Ses frères et sœur :
Kevin, Lionel, Anthony et Cynthia,
Son filleul :
Evan,
Sa grand-maman :
Suzanne,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Céline PELLANDA

qui les a quittés dans sa 44^e année.

La Chaux-de-Fonds, le 29 octobre 2024.

Un dernier adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.

Domiciles de la famille :
Nicole Gerster
Route de la Bouillette 17
1978 Lens
Nolan et Nessa Pellanda
Quartier du Tilleul 7
2123 Saint-Sulpice

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Quoique tu fasses
Où que tu sois
Rien ne t'efface
Je pense à toi. (JJG)

À toutes les personnes qui l'ont connue et aimée, nous faisons part du décès de

Marie-France BITZ
née le 23 septembre 1961

Elle nous a quittés brutalement, le 24 octobre 2024, entourée de la présence et de l'amour des siens.

Sont dans la peine :

Son conjoint :
Patrick Lévy,
Son fils :
Simon Galland, Amandine, Léon, Loup,
Sa sœur :
Isabelle Ségui-Bitz, Didier, Alicia, Lisa,
Sa sœur de cœur :
Sylvie Mayer, Frédéric, Pauline, Quentin,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse, France et Italie.

La cérémonie d'adieu a eu lieu à la chapelle du Centre funéraire de Beauregard, à Neuchâtel, mardi 29 octobre.

Adresse de la famille :
Patrick Lévy
François-Borel 32
2016 Cortaillod

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64
pf.dubois@bluewin.ch



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét



Nouveau
oticon



Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs



COLISÉE
CINEMA DU VAL-DE-TRAVERS

MONSIEUR AZNAVOUR
JEU 31 OCT - 20H | DIM 3 NOV - 20H

CINÉCLUB - DRII WINTER
MER 6 NOV - 20H15 | - | - | - | - | -

L'AMOUR OUF
VEN 1 NOV - 20H30 | SAM 2 NOV - 17H

BAMBI - L'HISTOIRE D'UNE VIE DANS LES BOIS
SAM 2 NOV - 20H30 | DIM 3 NOV - 17H

LE ROBOT SAUVAGE
DIM 3 NOV - 14H00

INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEE.CH



Centre culturel du Val-de-Travers

Chapelle aux Concerts COUVET

évasions musicales
Val-de-Travers

DIMANCHE 10 NOVEMBRE À 17 HEURES

Folklore de l'Est
Ensemble « Tri i Dve »

Félix Froschhammer, violon
Nico Prinz, violoncelle
Tashko Tasheff, contrebasse
Asami Uemura, harpe
Ivaylo Dimitrov, accordéon

Entrée libre, chapeau
Verrée à l'issue du concert



COURS GRATUITS POUR LES SÉNIORS!

Thème: Sensibilité numérique
Détecter les pièges et arnaques

Quand: Mercredi 6 novembre de 13 h 30 à 15 h 30
(sans inscription)

Où: Salle Joly, CORA, rue du Patinage 1, 2114 Fleurier

Des cours informatiques seront ensuite proposés tous les mercredis de novembre à janvier. Seniors intéressés ?
N'hésitez pas à venir à cette première séance!

Plus d'informations:
CORA: 032 886 46 20 - cora@ne.ch
ATIC: 032 536 73 13 - contact@atic-ne.ch

CONCERT BRÉSIL

Chœur de l'Amitié
Dom La Nena
Plage sans Pantalon

SALLE DES SPECTACLES DE COUVET

Samedi 2 novembre 2024 à 20h - portes: 19h30
Dimanche 3 novembre 2024 à 17h - portes: 16h30

Entrée: 25.-
AVS/AI: 20.-
Étudiants: 20.-
Enfants (12 ans): Gratuit

Réservation conseillée par SMS au 079 444 08 44 ou email à choeurdelamitie@protonmail.com



CONCERT HARMONIE MÔTIERS

10 novembre 2024
AU TEMPLE DE MÔTIERS

Direction : Enrico Zapparrata

Soliste :
Maryclaude Huguenin : Orgue

Portes: 16h30
Concert: 17h00

Entrée libre
Collecte

POUR TOUTES VOS MANIF...

LE Courrier Val-de-Travers HEBDO

SE TIENT TOUJOURS À VOS CÔTÉS.

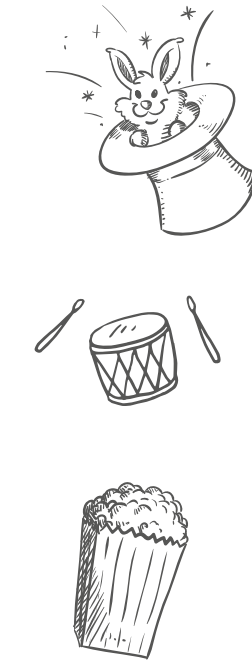
DESTINATION VAL-DE-TRAVERS
myvaldetravers.ch

Destination Val-de-Travers recherche, pour les touristes de passage,

des BABY-SITTERS

Certification Croix-Rouge obligatoire. La maîtrise de l'allemand est un plus.

Renseignements et envoi des candidatures:
info@myvaldetravers.ch
T 032 864 90 66



HEP TAXI

Le Vallonnier
Matthieu à votre service

Une fête en vue
En sortie ou soirée
Achats en tous genres
Un rendez-vous coiffure
Rentrez en toute sérénité,
pensez sécurité!

Tarifs attractifs
AVS / AI / Étudiants (course à forfait)
Touristique: course à forfait

www.heptaxi-levallonnier.ch
contact@heptaxi-levallonnier.ch



Centre culturel du Val-de-Travers

Le groupe théâtral des Mascarons présente

LA SEMENCE DU DIABLE

Le diable vous chante ses airs d'opéra
Spectacle lyrique

Chant: Rubén AMORETTI
Présentatrice: Ester ROMA
et l'Ensemble Histoires de Musique

Vendredi 22 et samedi 23 novembre 2024 à 20h
Dimanche 24 novembre 2024 à 17h

Tarifs: adultes: Fr. 35.-
AVS/étudiants/AI/chômeurs: Fr. 25.-
membres CCV: Fr. 20.-

Réservations au **079 633 48 25** pas de places numérotées, privilégiez le SMS où une confirmation sera envoyée!



www.mascarons.ch

Maison des Mascarons - Grande-Rue 14a - 2112 Môtiers

Valorisez vos annonces via notre site
www.courrierhebdo.ch

Cette offre est valable uniquement en duo avec une annonce dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo version papier. Nos emplacements sont limités, alors ne tardez pas à demander nos tarifs



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



2024

NOVEMBRE

- 2, SAINT-SULPICE : concert souper de soutien, org. fanfare l'Union.
- 2, LES VERRIÈRES : soirée halloween, org. SIV.



- 2, PRILLY (VD) : Fashion day for abused animals, org. fondation SOS chats.
- 2, 3, COUVET : concert annuel, org. Chœur de l'Amitié.
- 9, COUVET : soirée des paysannes, org. union suisse des paysannes.
- 9, MÔTIERS : Kiosque à musique (RTS), org. fanfare l'Harmonie.
- 9, 10, LES BAYARDS : marché artisanal d'automne, org. l'équipe du 135.
- 9, 10, CERNIER : exposition LEGO, org. association Ruz-de-Brick's.
- 10, MÔTIERS : concert d'automne, org. fanfare l'Harmonie.
- 10, COUVET : musique balkanique, org. Évasions musicales.
- 14, COUVET : conférence publique « éviter les arnaques », org. AVIVO.

- 21, NEUCHÂTEL : Massimo Rocchi Live, org. société d'Émulation.
- 22, MÔTIERS : répétition générale du concert, org. Écho de Riaux.
- 22, COUVET : film « Les graines du figuier sauvage », org. Zonta Club Sainte-Croix, Val-de-Travers.
- 23, MÔTIERS : concert annuel, org. Écho de Riaux.
- 23, NOIRAIGUE : concert avec repas de soutien, org. fanfare l'Espérance.
- 24, COUVET : Lermite à la Chapelle, org. Évasions musicales.
- 29, 30, LES VERRIÈRES : soirée de gymnastique, org. FSG.
- 29, NEUCHÂTEL : le Père Noël est une benne à ordures, org. société d'Émulation.

- 30, LA CÔTE-AUX-FÉES : marché de Noël, org. association Broc Ô Fées.

DÉCEMBRE

- 3, COUVET : don du sang, org. Samaritains.
- 5, FLEURIER : Noël ensemble, org. CORA et AVIVO.

- 6, FLEURIER : Saint-Nicolas, org. association Un P'tit Plus.
- 7, FLEURIER : marché de Noël, org. Union Instrumentale.
- 8, COUVET : concert de l'Avent, org. Areusia-Aurore.

- 8, FLEURIER : concert de l'Avent, org. chœur mixte catholique du Val-de-Travers.

- 4, FLEURIER : marché de Noël des Acacias.

- 14, FLEURIER : vente de sapins de Noël, org. Lions-club du Val-de-Travers.

- 22, NEUCHÂTEL : les Fourberies de Scapin, org. société d'Émulation.

2025

JANVIER

- 10, LES BAYARDS : match aux cartes par équipes, org. l'équipe du 135.
- 10, COUVET : concert Tchaïkovski, org. Évasions musicales.

- 25, COUVET : 12 heures des tripes, org. Lions-club du Val-de-Travers.

FÉVRIER

- 2, CHASSERON-BUTTES : trophée du Chasseron.



- 7, 8, 9, COUVET : La Vouivre, conte musical de Steve Muriset, org. centre culturel du Val-de-Travers.
- 8, SAINT-SULPICE : loto, org. fanfare l'Union.

- 8, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.

- 8, FLEURIER : kermesse, org. paroisse catholique.

- 14, NEUCHÂTEL : The Beatles Factory, org. société d'Émulation.

- 14, 15, 16, COUVET : La Vouivre, conte musical de Steve Muriset, org. centre culturel du Val-de-Travers.

- 15, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.

MARS

- 9, COUVET : Festival de la Chapelle, hautbois-piano.
- 15, FLEURIER : concert du Chœur d'Hommes du Val-de-Travers.

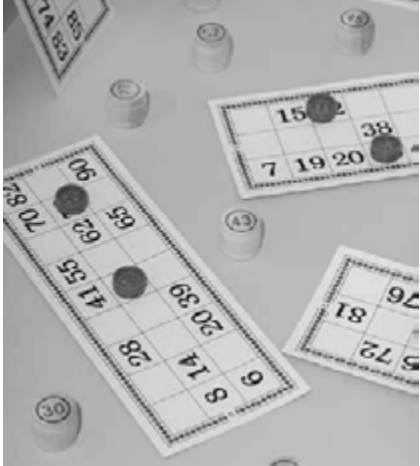
- 16, COUVET : Festival de la Chapelle, 2° concert.

- 19, NEUCHÂTEL : le fabuleux fablier de Jean-François Zygel, org. société d'Émulation.

- 23, COUVET : Festival de la Chapelle, Sylviane Deferne, piano.

- 27, NEUCHÂTEL : Body concert, org. société d'Émulation.

- 29, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.



- 30, LES VERRIÈRES : dîner musical, org. Amicale de l'Écho de la Frontière.

- 30, COUVET : Festival de la Chapelle, Geneva Brass.

AVRIL

- 12, LES VERRIÈRES : concert annuel, org. fanfare l'Écho de la Frontière.

- 26, COUVET : concert en commun, org. fanfares l'Union Saint-Sulpice et La Persévérante Travers.

MAI

- 2-11, FLEURIER : Comptoir neuchâtelois, Centre de sports de glace.

- 10, FLEURIER : dépistage gratuit du diabète, org. Lions-club du Val-de-Travers.

- 11, COUVET : concert bébé, org. Évasions musicales.

- 17, FLEURIER : concert de printemps, org. Areusia-Aurore.

- 23-25, FLEURIER : AR Mood Festival.

JUIN

- 22, FLEURIER : 2° vide-greniers, rue Docteur Edouard-Leuba.



AOÛT

- 28, TRAVERS-NOIRAIGUE : course des aînés.

SEPTEMBRE

- 7, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.

Pour figurer (gratuitement) dans ce calendrier, les dates des manifestations vallonnières doivent nous être communiquées par écrit ou par e-mail à info@courrierhebdo.ch Cette rubrique est remise à jour tous les mardis matin.

Foire d'automne de Couvet
Bonjour, vous avez acheté quoi ?



Le 25 octobre a eu lieu l'incontournable foire d'automne de Couvet. Le brouillard matinal a retardé quelque peu l'arrivée de la foule dans la Grand-Rue de Couvet. Finalement, le ciel s'est dégagé et les habitants ont « rappliqué ». La rue s'est véritablement « noircie » à partir de 11 heures, pour l'apéro et l'heure du repas. L'après-midi, les affaires ont ainsi pu se faire et la grande majorité des stands se disait très satisfaite de cette édition en termes de ventes. Justement, qu'est-ce que vous venez acheter à la foire de Couvet ?

« Des bêtises pas très utiles »

J'ai posé cette question sans relâche aux personnes que j'ai rencontrées durant ma visite à la foire. Et les réponses ont été passablement variées. Sans surprise, Marie a été tirée par la main vers tous les stands de jouets par les trois enfants qui l'accompagnaient vendredi. Vous avez acheté quoi ? « Que des bêtises pas très utiles », plaisantait-elle en essayant de canaliser l'énergie de la jeunesse qui l'entourait. À mi-parcours, la fille avait déjà une figurine dans les mains pendant que les deux garçons s'amusaient avec des petits pétards à lancer par terre. Et vous ?

« Je me suis quand même fait plaisir en m'achetant quelques bougies. » De quoi relaxer la tête après cette virée pleine de vie et de bruit de pétards, à la foire.

« Des fleurs pour le cimetière »

Un peu plus loin, un jeune couple portait un sac rempli d'épices. « Nous venons de refaire la cuisine et nous restockons le tiroir à épices. Habituellement, on vient plutôt pour manger une petite douceur et flâner un peu. » Justement, l'odeur de caramel traîne pas loin et Christiane n'a pas résisté longtemps à ses faveurs odorantes. « Non, non, ce n'est pas pour moi. Je compte les offrir », dit-elle en s'éloignant d'un pas pressé. Oui, oui, on vous croit sur parole Madame ! Bras croisés, et posé non loin de là, Jean-Paul m'interpelle ! Nous échangeons quelques mots et je lui pose la question du jour : qu'avez-vous acheté ? « Des fleurs pour le cimetière. » Eh bien vous êtes prévoyant vous. « Mais non, pas pour moi hein, c'est pour une personne déjà décédée », rétorque-t-il d'un ton rieur. Oups, je suis définitivement impayable quand je m'y mets...

Kevin Vaucher

Affaires cantonales

Mieux protéger les élèves

Dans les établissements d'enseignement public de la scolarité obligatoire et de l'enseignement postobligatoire, les membres du personnel enseignant doivent fournir selon le dispositif actuel, à leur engagement, un extrait du casier judiciaire destiné à des particuliers. Cela étant, le droit du casier judiciaire a changé en Suisse. Il en ressort qu'il y a maintenant plusieurs types d'extraits du casier judiciaire, dont un nouvel extrait spécial qui cible les mesures d'interdiction prononcées qui auraient un impact sur une activité impliquant des contacts réguliers, notamment avec des mineurs.

En l'occurrence, après examen du contenu de l'extrait du casier judiciaire destiné à des particuliers et de l'extrait spécial, le Conseil d'État parvient à la conclusion que l'exigence des deux extraits se révèle pertinente pour les membres du personnel enseignant. En ce sens, le Conseil

d'État propose une modification de la loi sur le statut de la fonction publique (LSt), du 28 juin 1995, afin de renforcer la protection des élèves.

Salaire minimum cantonal 2025

Le Conseil d'État a adopté le montant du salaire minimum cantonal 2025. Comme prévu par la loi, le montant du salaire minimum est adapté chaque année à l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Cette indexation permet de compenser le renchérissement et vise à protéger le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs qui en bénéficient.

Le montant du salaire minimum s'élèvera à 21,31 francs par heure pour 2025. Dans l'agriculture, la viticulture et l'horticulture, conformément aux articles 4 et 5 du RSaMin, il sera fixé à 18,12 francs par heure.

Comm.



HÔTEL DE LA POSTE

032 846 21 17 • 2117LAPOSTE.CH

Nous prolongeons notre saison de chasse jusqu'au 17 novembre.

Au plaisir de vous accueillir.

Cuisine soignée – mets traditionnels – accueil agréable – terrasse

ACHÈTE
**tracteurs,
machines
agricoles**
M. Pahud – L'Auberson
Tél. 079 582 23 64

LES EMPLOIS

EMS Les Sugits

Rue de l'Hôpital 31
2114 Fleurier
Tél. 032 862 13 00
e-mail: EMS.LesSugits@ne.ch



Les Sugits
Etablissement Médico Social

L'EMS Les Sugits recherche

UN(E) EMPLOYÉ(E) EN INTENDANCE

à 60 % ou 70 %
dès le 1.02.2025

Si vous êtes intéressé-e, votre dossier de candidature complet est à transmettre:
par voie électronique à EMS.LesSugits@ne.ch
ou postale à EMS Les Sugits, rue de l'Hôpital 31, 2114 Fleurier.
L'offre complète se trouve sur le site de la CCT Santé21.



BAR À CAFÉ À MÔTIERS

Ouvert tous les jours
de 8 h à 20 h
Dimanche de 9 h à 18 h

WEEK-END CULTUREL LES 2 & 3 NOVEMBRE 2024

Vol-au-vent poulet,
morilles, riz, légumes
Fr. 16.-
Catherine Kull

Grande Rue 8 - 2112 Môtiers
Tél. 079 252 57 26

Profitez de nos offres combinées!

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15% sur chaque annonce**



Vous recrutez ?

**l'emplacement
IDÉAL
pour trouver
la perle rare**



☎ 032 861 10 28
✉ info@courrierhebdo.ch

fondation du val-de-travers
en faveur des personnes âgées

l'entour(âge)

ouvert aussi le samedi

Le foyer de jour l'entourage accueille à la journée des personnes âgées vivant à domicile, désireuses de rompre leur solitude ou de trouver une aide et un soutien pour certaines activités de la vie quotidienne.

foyer de jour

Au foyer de jour l'entourage vous trouverez :

- Un environnement agréable et sécurisant
- Un service personnalisé et adapté
- Des activités individuelles et de groupe
- Un lieu d'échanges et d'écoute
- La possibilité de retrouver ou maintenir une vie sociale
- Un riche catalogue d'activités
- Un partenariat avec les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les médecins et les proches

Une question ? • Pour visiter ? • Pour une journée d'essai gratuite ?

Appelez-nous au 032 862 11 88

petits-clos 37 - 2114 fleurier - +41 32 862 11 88 - foyerdejour@lentourage.ch - lentourage.ch

DÉCEMBRE en fête

Après le succès de 2023, le Courrier du Val-de-Travers hebdo réédite le livret « Décembre en Fête », pour plus de visibilité.

Une occasion de mettre en lumière votre commerce, soit avec des offres exclusives, des idées cadeaux ou simplement pour souhaiter vos meilleurs vœux .

Date de parution : 28 novembre 2024
Délai de réception de vos annonces: vendredi 8 novembre

**Places limitées
soyez rapide!**



votre **publicité** en couleur

Formats	Prix
59 x 45 mm	Fr. 90.- + TVA
59 x 92 mm	Fr. 110.- + TVA
120 x 45 mm	Fr. 110.- + TVA
120 x 92 mm	Fr. 210.- + TVA
120 x 186 mm	Fr. 310.- + TVA



info@courrierhebdo.ch – 032 861 10 28



FUTUR EN TOUS GENRES

La journée « Futur en tous genres » revient le 14 novembre dans notre cercle scolaire ainsi que dans la commune de Val-de-Travers. Cet événement d’envergure nationale a pour objectif de promouvoir l’égalité et la mixité des genres dans la formation.

Destinée aux filles et aux garçons de 9^e année, cette journée repose sur un principe d’échange : les filles accompagnent leur père ou un homme de leur entourage, et les garçons leur mère ou une femme de leur entourage, sur leur lieu de travail. Cette activité offre une occasion unique de découvrir des métiers traditionnellement exercés par l’autre sexe ainsi que des parcours de vie échappant aux stéréotypes de genre.

Le programme « Futur en tous genres » se décline en trois actions. L’action phare consiste à découvrir les métiers des parents ou de l’entourage au sein des entreprises. Les élèves peuvent également participer à des ateliers thématiques organisés par des entreprises, des écoles professionnelles et des hautes écoles, toutes engagées en faveur de l’égalité dans la formation. En 2023, les ateliers proposés aux filles concernaient principalement les domaines techniques, informatiques ainsi que la sylviculture. Pour les garçons, les ateliers étaient davantage orientés vers l’accueil extrafamilial et les métiers de la santé. Enfin, en alternative au programme de base et aux ateliers thématiques, les enseignants proposent des activités pédagogiques en classe autour des stéréotypes de genre dans l’orientation professionnelle.

L’édition 2023 a rencontré un franc succès, avec plus de 90 élèves sur un total de 110, ayant accompagné un proche en entreprise. Le cercle scolaire JJR ainsi que la commune de Val-de-Travers se réjouissent donc de la prochaine édition. Nous tenons à remercier tous les participants et participantes qui font vivre ce projet et permettent à ces élèves de vivre une expérience unique. •

ANNONCES

À LA RECHERCHE D’UN EMPLOI ? Consultez nos offres d’emploi sous
Facebook - LinkedIn - NEMONews
www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

MISES À L’ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l’enquête publique sont à consulter au service de l’aménagement du territoire à Couvet.
Plus d’informations : www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Buttes – Champs du Noyer 4	11.11.2024	2876	Pergola bioclimatique
Fleurier – Ch. des Creuses 4	11.11.2024	2154	Pompe à chaleur extérieure
Môtiers – L’Ileta	11.11.2024	1199	Création d’un biotope humide
Môtiers – Rue Centrale 9	11.11.2024	1257	Mise en conformité – installation de panneau photovoltaïque (déjà installé)
Môtiers – L’Arnel	18.11.2024	1199	Station transformatrice et lignes mixtes
Buttes – Surville 11	25.11.2024	3025	Abri à voiture
Fleurier – Ch. des Creuses 9	25.11.2024	3597	Pompe à chaleur extérieure
Môtiers – Clos du Terreau 7	25.11.2024	1042	Couvert à véhicules
Noiraigue – Rue Perrin 12	25.11.2024	386	Pompe à chaleur extérieure
St-Sulpice – Rue des Fosseaux	25.11.2024	1223	Construction de 8 box
Travers – Rue Miéville 18	25.11.2024	2442	Installation de panneaux photovoltaïques

DÉNEIGEMENT

Pour rappel, afin de faciliter le déneigement et de limiter au maximum le risque de dégâts aux clôtures durant l’hiver, les propriétaires riverains des routes communales sont priés d’abaisser les barrières et d’enlever les piquets. Comme le prévoit l’article 4.15 du règlement de police, du 30 septembre 2019, les propriétaires sont tenus de se conformer aux prescriptions du Conseil communal pour l’enlèvement de la neige dans les zones d’urbanisation. Ils doivent en outre débarrasser les toits, les trottoirs et les abords de leur maison si la circulation risque d’être entravée. Ils sont également tenus d’accepter la neige enlevée de la voie publique par le service des travaux publics.

avis officiels

WEEK-END PORTES OUVERTES DE LA CULTURE

Le week-end portes ouvertes de la culture du Val-de-Travers est une occasion unique de plonger au cœur du patrimoine culturel de la région. Les acteurs culturels vous accueillent dans leurs espaces et vous font découvrir les coulisses de leurs institutions.

Au programme : visites guidées, ateliers, démonstrations, concerts, projections de films et bien d’autres activités. C’est une opportunité de (re)découvrir la richesse culturelle du Val-de-Travers, le tout dans une ambiance conviviale et accessible à tout le monde.

Plus de renseignements sur
www.myvaldetravers.ch/wp-content/uploads/2024/06/WPO-2024-programme.pdf •



INFORMATIONS PRATIQUES

AVIS DE RECRUTEMENT 2025 POUR LES COMMUNES DE VAL-DE-TRAVERS, DE LA CÔTE-AUX-FÉES ET DES VERRIÈRES

Les personnes valides (femmes et hommes dès 18 ans révolus) désirant être incorporées au sein du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) sont invitées à participer à la séance de recrutement qui aura lieu le

jeudi 7 novembre 2024 à 19h30 à la caserne du SDIS, rue du Collège 20 à Fleurier

Lors de cette soirée, vous serez informé·e en détail sur l’organisation du SDIS et de ses différentes activités avec présentation du matériel. Le SDIS et la population du Val-de-Travers ont besoin de vous !

Si vous ne pouvez pas assister à cette soirée, vous pouvez obtenir les renseignements et documents nécessaires auprès du dicastère de la protection de la population (Grand-Rue 38, 2108 Couvet, 032 886 43 40, ProtectionPopulation.VDT@ne.ch). Vous pouvez également consulter les sites suivants : **www.sdis-valtra.ch** et **www.118-info.ch**

MESURES HIVERNALES

Les jours raccourcissent, la température baisse et les feuilles tombent des arbres... Nous voici bel et bien arrivés dans la saison froide. Il veut dire que les mesures hivernales en matière de stationnement seront bientôt à nouveau d’actualité dans notre commune. Pour mémoire, il est interdit de stationner sur les rues, places et trottoirs communaux de l’ensemble des villages de 2h à 6h du 1^{er} novembre au 15 mars de chaque année pour permettre le déneigement mais également le salage des voies publiques.

Dans chaque village, des places et des rues ont été déterminées pour le stationnement nocturne des véhicules durant cette période. Vous pouvez trouver toutes les informations utiles concernant les mesures hivernales sur

www.val-de-travers.ch/page/arretes

Le Conseil communal remercie la population de sa compréhension et de sa collaboration.

Folklore de l'Est à la Chapelle aux Concerts
Un événement à ne pas manquer !



« Joie communicative », « charme et gaieté slaves », « entente parfaite », « archet magique et aisance de tzigane du violoniste », telles sont les qualités relevées par les critiques unanimement enthousiastes.

L'ensemble Tri i Dve réunit cinq musiciens de haut niveau qui se sont rencontrés lors de leurs études à l'HEMU (Haute École de musique de Lausanne) et qui se retrouvent aujourd'hui dans les mêmes orchestres en Suisse romande. Tri i Dve, « trois et deux » en bulgare, évoque l'asymétrie des rythmes balkaniques mais aussi les programmes de concert où alternent duos, trios et quintettes. Tri i Dve nous fait voyager sur les sentiers de Hongrie, de Bulgarie et d'ailleurs, entre musiques tziganes, klezmer, balkaniques et compositions classiques, entre mélodies nostalgiques et joyeuses danses populaires.

Félix Froschhammer fait ses débuts à 10 ans avec l'Orchestre de la Radio de sa ville natale, Munich. Une bourse prestigieuse lui permet d'entrer dans la classe de Pierre Amoyal à Lausanne où il obtient un master de soliste en 2007 avec les plus hautes distinctions. Il conjugue avec bonheur sa carrière de soliste et celle de chambriste. Premier violon du quatuor Casal, violon solo de l'Ensemble symphonique Neuchâtel et du Sinfonietta de Lausanne, il forme en outre un

duo avec sa sœur Julia, pianiste, et joue un rôle important dans le groupe Tri i Dve.

Le violoncelliste tessinois **Nico Prinz** a étudié au Conservatoire de Milan avant de travailler avec Patrick Demenga à Lausanne jusqu'au diplôme de concert, obtenu en 2003. Il est lauréat de plusieurs concours en Suisse, en Italie et en France. Il est actuellement titulaire à l'Aargauer Symphonie Orchester, violoncelle solo au Sinfonietta et fait des remplacements à l'OCL, à l'ESN et à l'Orchestre de la Suisse italienne. Son goût pour la musique populaire et l'amitié qui le lie à Félix Froschhammer et Tashko Tasheff, rencontrés à la Camerata de Lausanne, l'ont amené à rejoindre Tri i Dve.

Né en Bulgarie, **Tashko Tasheff**, a commencé par l'accordéon avant de se consacrer à la contrebasse. En 1991, il a le privilège d'étudier à l'Académie Menuhin de Gstaad. Il effectue ensuite un master avec le professeur Michel Veillon à Lausanne. Aujourd'hui, il est contrebasse solo de l'ESN et joue dans des formations plus légères de musique moderne et de théâtre. Passionné de musique folklorique, il fonde Tri i Dve en 2010 avec son épouse Asami.

Asami Uemura, née au Japon, passe du piano à la harpe qu'elle travaille dès l'âge de 12 ans avec

Josef Molnar, ex-harpiste du Philharmonique de Vienne. Elle débute comme soliste à Tokyo et a l'honneur de jouer devant l'empereur du Japon en 1996.

Elle poursuit ses études à Lausanne et obtient un 1^{er} prix de virtuosité dans la classe de Chantal Mathieu. Elle se produit en concert dans divers orchestres en Suisse et au Japon. Depuis son arrivée en Europe, elle porte un grand intérêt à la musique folklorique et à la musique d'ensemble, qu'elle arrange pour son instrument.

Ayant grandi à Ruse (Bulgarie), **Ivaylo Dimitrov** joue de l'accordéon depuis sa plus tendre enfance. Il se forme dans son pays puis à l'HEMU, en section Jazz. Il s'investit au sein de formations folkloriques depuis toujours et se produit en groupe ou en solo dans des projets et des festivals internationaux un peu partout en Europe et au Japon. Il se passionne pour la tradition bulgare, ses harmonies, ses rythmes, ses chansons polyphoniques, ses instruments, son authenticité. Il rejoint Tri i Dve en 2012.

Concert dimanche 10 novembre à 17 h, entrée libre, chapeau, verree à laquelle tout le public est invité.

Organisation:
Évasions musicales

FOOTBALL 3^e LIGUE



Encore victorieux, Val-de-Travers est 2^e du classement

Mardi soir, le FC Val-de-Travers a disputé son neuvième match de championnat à Fleurier. Les joueurs de Raphaël Claudio ont profité du terrain synthétique pour faire ce qu'ils savent faire le mieux : jouer au ballon et faire circuler la balle. Cette victoire facile (3-1) permet aux « Émeraude » de grimper à la deuxième place du classement avant le choc de ce vendredi soir contre Le Locle (3^e de la hiérarchie). Attention, cette rencontre aura également lieu à Fleurier (20 heures).



Marco Nogueira a inscrit le 2-0 sur coup franc.

Val-de-Travers – Bôle II 3-1 (2-0). Les étoiles du Courrier (top 3) : * De Sousa ** Nogueira *** Gaier

Le match en bref

Comme souvent sur terrain synthétique, Val-de-Travers a pris le jeu à son compte et a très nettement eu la possession de la balle de son côté. Adhurim Shala a logiquement donné l'avantage aux siens à la 17^e minute sur la cinquième tentative adressée sur le but visiteur. Bôle n'avait encore pas tiré une seule fois sur le portier Loïc Verdon jusque-là. Dans un bon soir, Marco Nogueira a doublé la mise, cinq tours d'horloge avant la pause, sur un coup franc finement ajusté. En enfilant le 3-0 à la 56^e minute, Derek Lebet a plié l'affaire tout en permettant à son entraîneur de faire tourner l'effectif. Seul petit point négatif : l'erreur de main du gardien vallonnien qui a permis à Bôle de sauver l'honneur en fin de duel.

Le match en chiffres

Les chiffres sont parfois plus parlants que les faits alors allons-y franchement. Il a fallu 13 secondes pour que Val-de-Travers envoie son premier tir en direction du but via Marco Nogueira. Christopher de Sousa, intenable mardi soir, a lui aussi tenté sa

chance après 93 secondes de jeu. Le ton était donné d'entrée. Deux, c'est le nombre de poteaux touchés par les « Émeraude » dans cette rencontre. Gaëtan Hugi (41^e) et Sergio Reis (44^e) auraient peut-être dû toucher du bois avant d'entrer sur le terrain. Douze, c'est déjà la douzième réussite de l'attaquant Derek Lebet cette saison. Il occupe actuellement la deuxième place des meilleurs compteurs du championnat de troisième ligue.

La situation

Val-de-Travers est toujours invaincu après neuf parties jouées. Les Vallonniers affichent sept victoires et deux nuls au compteur. Au cumulé, ils ont déjà mis 23 points « au chaud » pour l'hiver. Il leur reste deux matches à disputer dans ce premier tour. Le premier a lieu demain vendredi, contre Le Locle (20 h, à Fleurier). Le second se déroulera le mardi 5 novembre, à Peseux (20 h 30). Si les joueurs « Émeraude » gagnent les deux fois, ils sont certains de terminer ce premier tour à la première place et devenir ainsi champions d'automne. « On continue notre chemin, un match après l'autre, et on verra bien où cela nous mènera. Nous devons surtout bien gérer la fatigue pour espérer aller chercher cette place de leader », plaide le coach Raphaël Claudio.

Kevin Vaucher

Votre Courrier, quand vous le voulez, où vous le voulez.

Retrouvez gratuitement tout le contenu de votre journal au format numérique, mais pas seulement...

Mais aussi... www.courrierhebdo.ch

Retrouvez les éditions du Courrier des 24 derniers mois, mais aussi nos horaires, nos dates de vacances, nos tarifs d'annonces papier, et bien d'autres choses encore !

★ Multimédia

LIVE Actualité en direct

📢 Contenu exclusif

⚽ Sports



C'est quoi ce « pont suspendu » à Travers ?

Dans le cadre des travaux colossaux entrepris sur les chemins de fer du Val-de-Travers, la zone du pont de Travers est particulièrement intéressante. Situé peu avant la halte de La Presta, il permet d'enjamber l'Areuse de part et d'autre. Près de deux millions de francs ont été investis par TransN pour le renouvellement en profondeur de la structure. Celle-ci a notamment été surélevée d'un mètre cinquante pour lui appliquer différents traitements anticorrosion. Elle a été emballée de bâches imperméables afin de ne pas polluer l'Areuse. La manœuvre a été un succès et le pont a retrouvé la terre ferme sans turbulence...



Débutés en juillet, les travaux du pont de Travers vont se terminer dans quelques semaines, à la mi-novembre. Cette échéance est fermement attendue par les employés... de la gare de Couvet. Le chef de projet Oscar Muñiz s'en explique : « La mise en service de ce tronçon va permettre à des trains de chantier d'acheminer du matériel directement en gare de Couvet où un très grand chantier est actuellement en cours. » L'ouverture au trafic attendra en revanche encore plusieurs mois.

120 tonnes surélevées

Sur cette zone près du pont, un nombre impressionnant d'entreprises travaillent main dans la main chaque jour. « Il y a parfois une douzaine de personnes en même

temps sur ce petit espace et il faut faire attention. » L'accident mortel survenu sur le chantier de La Clusette est bien sûr dans toutes les têtes. Et en termes de défis spectaculaires et dangereux, le pont de Travers possède de solides arguments : « Il a notamment fallu soulever la structure de 120 tonnes à 1.5 mètre de hauteur afin de lui faire subir un traitement anticorrosion. Nous l'avions enveloppé de bâches imperméables pour récupérer les résidus et empêcher qu'ils finissent dans l'Areuse. » C'est un système de vérin hydraulique qui a permis cette opération.

Pourquoi n'a-t-il pas été remplacé

Voilà un nouvel élément d'histoire pour ce pont créé en

1893 et changé au début des années 1970. Il était temps de lui donner un bon coup de spatule. « Nous avions plusieurs options dont celle qui consistait à le remplacer intégralement. Cela aurait coûté trop cher car nous aurions dû rehaus-



ser la structure de 1,7 mètre (pour faire face aux crues) », explique Oscar Muñiz. Cette option aurait aussi engendré l'élévation des voies sur plu-

sieurs centaines de mètres ainsi que le quai de La Presta qui a été rénové récemment. « Bref, nous avons privilégié la seconde possibilité qui était de prolonger sa durée de vie de 40 à 60 ans. » Ce choix est aussi une façon d'anticiper un potentiel futur changement de trace sur ce secteur.

Une nouvelle trace à futur ?

« L'idée de tirer tout droit jusqu'à la zone industrielle de Couvet a été avancée. Cela offrirait l'avantage de réaliser un arrêt plus proche des usines, ce qui bénéficierait principalement aux travailleurs de tous les jours. Actuellement, ce sont essentiellement les touristes qui ont la priorité, avec une halte tout près des mines d'asphalte. »

C'est la question à laquelle devront répondre les futurs responsables de travaux puisque le choix du statu quo a été privilégié aujourd'hui. « Cela laisse le champ des possibles ouvert aux générations à venir, d'ici 40 à 60 ans. »



Cette coque arrondie doit protéger la structure en cas de crue.

Pour en revenir à la question des crues, il faut dire que c'est pour cette raison qu'une coque de protection arrondie a été fixée à l'avant du pont de Travers.

Le « paquebot » ne prendra pas l'eau

« Cela le protégera des matériaux charriés par la force du courant, comme des troncs par exemple. » Des grilles protectrices ont aussi été ajoutées sous la structure qui a des airs

usinables et imputrescibles, ce qui est important au-dessus d'une rivière. » Et si vous vous demandez pourquoi il y a deux voies parallèles sur le pont, la réponse coule de source pour Oscar Muñiz : « Il s'agit d'une sécurité en cas de déraillement. Les roues sont stoppées par la deuxième voie et évite que le train ne s'égare. » Si vous avez le mal de mer, soyez rassurés, le paquebot n'est donc pas prêt à prendre l'eau...

Kevin Vaucher

Travaux TransN - Passage à niveau des Petits-Clos, à Fleurier

On a trouvé un terrain d'entente

L'annonce de la prochaine fermeture complète du passage à niveau, six mois durant, des Petits-Clos à Fleurier, a suscité beaucoup d'émotions chez les nombreux usagers de ce passage très fréquenté. Les usagers des « jardins sociaux », les résidents de l'EMS Valfleuri, les promeneurs de chiens, les cyclistes pendulaires et autres habitués se sont inquiétés de cette fermeture.

Ainsi, plutôt que des pétitions et des courriers de lecteurs, certains d'entre eux se sont approchés des responsables de TransN et ils ont bien fait

de procéder ainsi. Grâce à la promptitude de réaction, la qualité d'écoute et le sens du dialogue de Y. Tabasso – directeur technique et infrastructure – et de J. Pourchet – chef de projet infrastructure –, une rencontre sur place a permis de dégager une solution à même de satisfaire tout le monde. Certes, il s'agira de demeurer attentif aux travaux pendant les semaines et mois à venir, mais le passage sera permis grâce aux bons soins des collaborateurs de TransN. Merci à eux pour cette fructueuse collaboration !

La rédaction



Le nouveau pasteur est en place !



Guillaume Klauser a vécu un moment fort, samedi, à 17 heures. C'est dans le temple de Môtiers qu'il a été officiellement « installé » dans ses fonctions de pasteur au Val-de-Travers. Ce moment s'est tenu devant une belle assemblée d'environ 90 personnes. Ses parents, sa sœur et sa compagne ont notamment garni les rangs.

Le jeune homme apporte fraîcheur et énergie à la paroisse. Sans oublier son sourire dont il ne s'abstient jamais de vous en faire profiter. Guillaume Klauser a

découvert la vie pastorale à 28 ans. Avant cela, il a notamment étudié la théologie à Lausanne et à Strasbourg. En 2014, alors élève au lycée Denis-de-Rougemont, il s'est vu décerner un prix de théologie pour un travail sur l'objection de conscience (Objection de conscience : quel impact sur la création du service civil en Suisse ?) Est-ce à ce moment-là qu'il a pris lui-même conscience de son avenir dans la spiritualité ?

KVA

Vie sociale

PUBLI-REPORTAGE

Envie d'aller mieux ? Et si Pascal avait la solution ?

Pascal Portenier a travaillé dans le milieu de la psychiatrie durant 15 ans. En 2021, il a étudié à la HES de Sion pour obtenir un CAS (Certificate of Advanced Studies) en hypnose et hypno-analgésie. En 2023, il a finalement obtenu son certificat d'hypnothérapeute en art et techniques hypnotiques dans les domaines de la santé et du travail social. Il pratique l'hypnose médicale à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel et à Fleurier. Ce « généraliste de l'hypnose » traite presque tout. Douleur, phobie, angoisse, burn-out, addiction, poids et arrêt de la cigarette. Vous n'y croyez pas ? Et si vous essayiez plutôt ?

C'est sous l'appellation Hasu-Hypnose que Pascal Portenier propose de vous aider. Hasu est un mot d'origine japonaise qui signifie « lotus », symbole de bien-être et de sérénité. Depuis quatre ans, il a trouvé refuge au sein du bâtiment de la Permanence Volta. « C'est un endroit parfait pour moi car j'ai des médecins à proximité si j'ai besoin d'informations pour traiter une problématique d'un patient. Je peux aussi les réorienter en cas de nécessité. » L'hypnothérapeute de 59 ans a une solution à pratiquement tout !

85% de réussite pour l'arrêt de la cigarette

« Ce serait un peu exagéré de dire que j'ai une solution à pratiquement tout, pour tout le monde », nous reprend-il. « En revanche, j'ai appris 1700 protocoles de soins pour être le mieux armé possible à le faire. Le taux de réussite est de 85% en ce qui concerne l'arrêt de la cigarette par exemple ». Magique ? Non, hypnotique ! Et comment ça fonctionne concrètement ? « Mon but est de créer la confusion dans l'esprit du patient. Pendant que

j'emmène son attention se promener, j'interviens sur son subconscient. » Pour être en mesure d'y arriver, Pascal fait débuter chaque thérapie par une séance de 90 minutes. « La première demi-heure est consacrée à une prise de contact afin de mieux connaître le parcours de la personne. »

L'hypnose médicale s'adresse à tout le monde

Les rendez-vous suivants seront de 45 minutes environ et vous coûteront 110 francs. Mais n'allez pas croire que vous entrez dans un processus sans fin : « Je pratique généralement 5 séances au maximum pour traiter une problématique. Soit on trouve la solution soit on ne la trouvera pas, même avec dix autres entretiens. Je ne suis pas là pour aspirer l'argent des gens mais je suis devenu hypnothérapeute pour les aider. » Parfois, la personne aidée n'est simplement pas dans les dispositions lui permettant de guérir actuellement. Contrairement aux croyances, le 99% de la population est réceptif à l'hypnose, à en croire Pascal Portenier d'Hasu-Hypnose.



Tél. 079 614 53 35
www.hasu-hypnose.ch

Dans une tour imaginaire pour chasser votre acouphène

« Quand vous êtes dans la lune, vous êtes dans un état hypnotique spontané. Il y a simplement des personnes qui ont plus de résistances que d'autres. » Cela fonctionne tellement bien que certaines opérations délicates se font désormais sous hypnose plutôt que sous narcose. Pour la cigarette, une seule séance suffit habituellement pour un arrêt complet. Pour un acouphène, les chances de réussite sont d'environ 50%. Pour intervenir, il évoque la métaphore de la tour avec son patient : « Imaginez-vous dans une tour de contrôle où vous avez face à vous un bouton rouge. Ce bouton va vous permettre d'éteindre le bruit de sifflement qui vous entoure. » Le patient va alors s'imaginer appuyer sur ce bouton et pouvoir stopper cet acouphène. Alors, vous appuyez ?



CNIP 30 ans et une mission toujours actuelle

Jeudi dernier, le CNIP a célébré ses trente années d'existence. La cérémonie officielle fut l'occasion de rappeler l'importance de l'institution dans l'insertion professionnelle et sa mission, à la fois sociale et économique. La présentation de la montre anniversaire, estampillée Dubied et produite dans les ateliers de Couvet, a clos, en apothéose, la partie officielle.

« Trente ans, dans l'histoire de l'humanité, cela ressemble à une poussière de seconde, mais pour une entreprise, une société ou une institution, c'est énorme ». Le constat de la conseillère d'État, Florence Nater, résumait parfaitement l'importance de la cérémonie anniversaire dans les locaux du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP), le 24 octobre dernier. Plus de 200 invités, parmi ceux-ci les autorités communales de la commune de Val-de-Travers, in corpore, la présidente du Conseil d'État neuchâtelois

Le président du Conseil d'administration de l'institution, Jean-Daniel Dubois, a rappelé, lors de sa prise de parole, que dans « ce genre d'événements, comme les César, l'important ce sont les remerciements », et a adressé les siens aux représentants du droit public, aidant à maintenir la vision de l'intégration professionnelle du centre, les acteurs étatiques et économiques et leur étroite collaboration, les collègues du CNIP, et enfin, « les adultes qui ont perdu leur emploi », pour divers facteurs conjoncturels « ou plus graves, des raisons de santé ». Présentant trois bobines de fils, vert, blanc et rouge, pour chaque catégorie de formation du centre, Jean-Daniel Dubois a « filé » la métaphore sur son rôle essentiel. « Le CNIP entrelace ses fils », a-t-il débuté. « Pour réintégrer les adultes dans le tissu, et pourquoi ne pas dire, le tricot industriel ». Et ce à Couvet, sur l'ancien site de l'entreprise Dubied, rempli d'histoire et de prestige. « Choses qui n'ont pas de prix », a-t-il estimé.

domaines mécanique et industriel. Pour ses 30 ans d'existence, le centre avait décidé de « marquer le coup » en produisant un objet symbolique de l'histoire du tissu industriel régional, une montre estampillée Dubied et produite en 47 exemplaires, en référence au nombre de montres gousset créées par l'entreprise de Couvet en 1930 pour ses employés ayant 30 ans de service.



Un projet parti de deux constats, selon le directeur du CNIP, Thuan Nguyen : l'absence d'un produit auquel s'identifier et la nécessité de donner un but final aux travaux d'apprentissage. « À travers cet objet, on peut démontrer les compétences industrielles des apprenants et le savoir-faire des formateurs », a-t-il avancé durant son discours, soulignant la présence d'une « mentalité différente dans les ateliers ». « Les

Une montre pour les 30 ans

Fondé en 1994, établi à Couvet depuis 2001 et établissement autonome de droit public depuis 2010, le CNIP accompagne depuis ses débuts les personnes devant entreprendre une réorientation dans un nouveau métier, une diversification ou un perfectionnement professionnel, dans les



apprenants sont là pour apprendre, mais nous sommes là pour leur apprendre », a résumé Thuan Nguyen, estimant que l'objectif du projet anniversaire est atteint, avec des exigences qui sont « montées d'un cran », désormais.

Lieu pour retrouver « une confiance »

Président de la commune de Val-de-Travers, Eric Sivignon a salué une institution résonnant doublement avec la région par son lien d'activités économiques de la vallée et en faisant revivre un site industriel historique de Couvet, ravivant une « flamme d'activité » depuis 23 ans. Une réhabilitation d'un site marqué par le passé qui fut aussi soulignée par la conseillère d'État Florence Nater. La cheffe du DECS a reconnu que le CNIP avait toujours su évoluer « selon les nouvelles exigences du tissu économique » et que cela faisait sa réussite. « Je pense aux apprenants qui ont su et usé leurs tabourets pour retrouver, dans ces murs, une confiance en leurs capacités », a-t-elle imagé, en insistant sur l'importance du centre alors que des

défis liés à l'intelligence artificielle ou démographique s'annoncent.

En conclusion, la conseillère d'État a adressé un « bravo » aux membres et apprenants du CNIP, voyant dans le centre « la rencontre des espérances et des compétences ». Après, les discours, la prestation du magicien David Schulthess a divertit avec humour et malice l'assemblée, avant, dans une apothéose, de révéler la montre Dubied, symbole du trentième anniversaire. Les exemplaires de ce garde-temps anniversaire seront distribués aux partenaires du CNIP, un étant donné par tirage au sort lors de la cérémonie. Toutefois, la place de l'institution ne découle pas de la magie ou du hasard. Dans un climat économique où le long terme n'a plus lieu et où reconversion et formation continue sont devenues une norme, le centre tient de l'évidence et répond, toujours après trente ans, aux enjeux actuels de l'intégration professionnelle.

Gabriel Risold

CNIP, portes ouvertes :
1^{er} novembre (14 h-18 h)
2 novembre (9 h 30-12 h 30).



Montre estampillée Dubied
produite à 47 exemplaires.

et cheffe du département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS), divers responsables et partenaires des services de l'État et du monde économique et industriel, notamment horloger, avaient répondu présent à l'événement.

FOOTBALL 3^e LIGUE



Merci pour ce derby, Messieurs!



Un public nombreux, beaucoup de buts, un peu de suspense et des montagnes d'émotions ont rythmé ce derby entre Môtiers et Val-de-Travers.

Môtiers – Val-de-Travers 1-5 (1-1). Les étoiles du Courrier (top 3) : *D. Lebet (VDT) **Gaier (VDT) ***T. Choffat (M)

Waouh ! Pour un premier derby du genre entre Môtiers et Val-de-Travers, la barre a été fixée très haut ! Voilà bien longtemps que nous n'avions plus vu autant de monde sur le bord du terrain de La Bergerie ! Que de monde est venu assister à cette rencontre pourtant a priori déséquilibrée. Au final, Môtiers a été à la hauteur du choc régional, faisant douter l'ultra-favori, le FC Val-de-Travers, durant 78 minutes de jeu. C'est le moment choisi par Evan Gaier pour marquer le 1-3 qui a définitivement fait pencher la balance dans le camp des « Emeraude ».

Val-de-Travers crispé, Môtiers répond présent

« C'était un vrai derby où la logique du classement vacille. Môtiers a fait le match qu'il devait faire pour nous mettre en difficulté », reconnaît le coach victorieux Raphaël Claudio. Après 45 minutes de jeu, le score était toujours paritaire (1-1) et son équipe inquiétait par son niveau en dessous de ses standards habituels. « J'ai senti que mes joueurs étaient crispés et j'ai procédé à des réajustements pour la deuxième moitié du duel. Heureusement, nous avons retrouvé un meilleur

jeu et on ne s'est plus vraiment senti en danger par la suite. » Nous avons alors vu, par les faits, ce qui différencie une équipe invaincue jusqu'ici et un groupe qui cherche encore sa première victoire. L'une de ces différences réside dans les individualités.

Patience et individualités

Auteur d'un triplé, l'attaquant Derek Lebet a une nouvelle fois pesé de tout son poids offensivement pour tirer le FC Val-de-Travers vers l'avant. La sérénité est également une vertu importante. « Je félicite Val-de-Travers pour le calme qu'il a réussi à garder en première mi-temps. Notre adversaire était dans le dur mais il a tenu bon en attendant que le vent tourne en sa faveur », souffle le coach môtisan Jérémy Badertscher. Le vent n'a pas fait de cadeau et les deux dernières réussites donnent une allure un peu trop sèche au score. Badertscher confirme, tout en se montrant combatif : « Je suis fier de l'attitude de mes joueurs. J'espère que les spectateurs ont vu le même beau derby que nous sur le terrain. Et pour la suite, je le dis publiquement : le FC Môtiers n'est pas mort. Le groupe est motivé et il vous montrera un autre visage lors du deuxième tour. » D'ici là, la brise a le temps de changer de direction !

Kevin Vaucher

L'image forte du derby

Le derby entre Môtiers et Val-de-Travers a débuté par une belle image, dimanche matin, à La Bergerie. Ces derniers jours, deux joueurs ont subi de graves blessures similaires (fracture tibia-péroné) dans les deux camps. Le Môtisan Fabio Cirillo et le Vallonnier Sandy Lebet se sont retrouvés, au bord du terrain, pour toucher quelques mots ensemble et assister au début de la rencontre entre les deux équipes. Le premier a le pied gauche enveloppé dans une grosse « attelle protectrice » alors que le second est en

chaise roulante. Un clou de trente centimètres lui ayant été planté dans la jambe gauche (aussi), sa mobilité s'en retrouve fortement impactée aujourd'hui. Mais Sandy Lebet a bien fait de venir soutenir son équipe pour ce derby puisque ses coéquipiers ne l'ont pas oublié et ils le lui ont fait savoir. Un maillot spécial lui a été remis des mains de son frère et coéquipier, Derek Lebet, dans une émotion sincère et contagieuse. Ce sont souvent des mauvaises histoires que jaillissent les plus beaux gestes. Jolie image !



VALIMMOB

CORRADO DI MEO
Quarre 15 - 2113 Boveresse
Tél. 079 690 02 02
www.valimmob.ch
info@valimmob.ch

Votre Immobilier ...en toute sécurité!

Plâtrerie
Echafaudages
Chape
Carottage
Crépi de finition
Divers

entreprise de
construction
Sàrl

Maçonnerie - Béton armé - Carrelage

Les Sises 1b 032 863 27 06 Boveresse

CITROËN
garages hotz s.a.
Tél. 032 864 61 61
2105 Travers
www.garages-hotz.ch

Mercedes-Benz
AUTOSERVIS

Fauguel sàrl
CHAUFFAGE • SANITAIRE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
Rue du Premier-Mars 16 • 2108 Couvet • Tél. 032 866 12 36



FOOTBALL • CHAMPIONNAT SUISSE DE 3^e LIGUE

Vendredi 1^{er} novembre à 20 h

FC Val-de-Travers

reçoit

FC Le Locle

Terrain des Sugits – Fleurier

Samedi 2 novembre

Juniores F15 II, à 10 h à Couvet • Val-de-Travers II - Étoile-Parc

Juniors B, à 14 h à Fleurier • Val-de-Travers - Floria

Juniors C II, à 14 h à Couvet • Val-de-Travers II - Milvignes

4^e ligue, à 18 h à Fleurier • Val-de-Travers III - Centre Portugais

Mercredi 6 novembre

Juniores F15, à 18 h 30 à Couvet • Val-de-Travers - Étoile-Parc

Samedi 9 novembre

Juniores F15, à 9 h 30 à Couvet • Val-de-Travers - Béroche-Bevaix

Juniors D II, à 11 h à Couvet • Val-de-Travers II - Étoile-Sporting

Juniors A, à 14 h à Fleurier • Val-de-Travers - Peseux Comète

Juniors C, à 14 h 30 à Couvet • Val-de-Travers - Le Parc

MSM Peinture SA

Resp. tech.: Philippe Kull

T. 079 418 04 60

ph_kull@bluewin.ch

2117 La Côte-aux-Fées

2112 Môtiers - Val-de-Travers



- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- ÉLECTROMÉNAGER
- BORNES DE RECHARGES
- DÉPANNAGES
- PARATONNERRE
- PHOTOVOLTAÏQUE

Société Electrique du Val-de-Travers SA

Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques!
Rue du Preyrel 9 – 2108 Couvet 032 863 12 24 - www.sevt.ch

FOOTBALL 3^e LIGUE



Môtiers – Val-de-Travers 1-5

(1-1)

Môtiers : but de : Tosato F.

Chabloz ; Percassi, Berthoud, Cirillo, Tosato L. ; Choffat T., Racine, Ribeiro Sousa, Tosato F., Choffat L. ; Suka

Val-de-Travers : buts de : Lebet (3x), Gaier, De Sousa.

Verdon ; Krawiec, De Giorgi, Dreyer, Da Silva Dos Reis ; De Sousa, Gaier, Hugi, Bitiqi ; Lebet, Goncalves Nogueira.

3^e ligue - Groupe 1

Môtiers – Val-de-Travers	1-5
1. Colombier	10 7 3 0 (15) 36 : 13 24
2. Le Locle	10 6 3 1 (29) 37 : 18 21
3. Val-de-Travers	8 6 2 0 (14) 23 : 8 20
4. Béroche-Gorgier II	9 6 0 3 (11) 19 : 12 18
5. Floria	10 5 1 4 (31) 27 : 25 16
6. Kosova NE	8 4 3 1 (23) 32 : 20 15
7. Bôle II	9 3 1 5 (21) 13 : 22 10
8. Bevaix	10 3 1 6 (24) 23 : 27 10
9. Étoile-Sporting	9 2 3 4 (8) 20 : 24 9
10. Helvetia NE II	9 2 1 6 (31) 16 : 32 7
11. Môtiers	10 0 3 7 (41) 12 : 41 3
12. Peseux Comète	8 0 1 7 (38) 9 : 25 1

juniors	équipes	résultats	nb matches	place	pts
A	Le Landeron – Val-de-Travers	1-1	11	3/14	19
B	Val-de-Travers – Étoile-Sporting	3-2	8	1/6	22
FF15 I	Val-de-Travers – Val-de-Travers II	1-2	6	5/11	13
FF15 II	Val-de-Travers – Val-de-Travers II	1-2	8	4/11	15
C1	Kosova – Val-de-Travers	1-4	7	2/10	18
C2	Béroche-Bevaix – Val-de-Travers II	7-0	8	6/6	5
D1	Val-de-Travers – Lignières II	6-3	7	7/10	10
D2	Val-de-Travers II – Cortaillod	0-14	7	9/11	3

4^e ligue - Groupe 1

Val-de-Travers II – Boudry II	3-3
1. Corcelles-Corm.	10 7 2 1 (14) 51 : 24 23
2. Le Comm. Sport II	8 7 1 0 (18) 41 : 16 22
3. Cortaillod II	10 7 1 2 (30) 35 : 17 22
4. Bosna NE II	9 6 0 3 (15) 33 : 26 18
5. Boudry II	10 5 1 4 (5) 40 : 29 16
6. AS Vallée	9 4 1 4 (8) 20 : 23 13
7. Val-de-Ruz II	9 4 1 4 (11) 25 : 24 13
8. La Sagne II	9 3 2 4 (13) 19 : 22 11
9. Val-de-Travers II	9 3 2 4 (16) 19 : 34 11
10. Colombier II	9 2 2 5 (23) 19 : 30 8
11. Les Brenets	8 0 1 7 (20) 12 : 29 1
12. Le Locle II	10 0 0 10 (25) 13 : 53 0

4^e ligue - Groupe 2

Val-de-Travers III – United Milvignes	4-0
1. NE Galaxy	10 8 0 2 (7) 31 : 10 24
2. Hauterive II	10 8 0 2 (16) 36 : 18 24
3. Val-de-Travers III	10 6 1 3 (40) 32 : 27 19
4. Centre Portugais	9 6 0 3 (14) 25 : 16 18
5. United Milvignes	9 5 2 2 (12) 24 : 17 17
6. Espagnol NE	10 5 2 3 (20) 26 : 24 17
7. Unine	10 3 1 6 (5) 23 : 30 10
8. Villeret	10 3 1 6 (6) 22 : 30 10
9. Lignières II	9 2 2 5 (9) 22 : 28 8
10. Superga II	10 2 2 6 (24) 21 : 32 8
11. Les Bois II	9 1 3 5 (6) 17 : 33 6
12. Val-de-Ruz III	10 1 2 7 (13) 17 : 31 5

4^e ligue - Féminine

Val-de-Travers – Montagny	20-0
1. Val-de-Travers	8 8 0 0 (1) 54 : 5 24
2. ASI Audax-Friul II	7 6 0 1 (0) 31 : 12 18
3. Ressudens	8 6 0 2 (1) 29 : 12 18
4. Courtépin	8 4 0 4 (1) 17 : 23 12
5. Petite-Glâne	7 2 0 5 (0) 16 : 19 6
6. Cudrefin	8 0 1 7 (16) 4 : 37 1
7. Montagny	8 0 1 7 (17) 2 : 45 1

HOCKEY SUR GLACE



2^e LIGUE

Fleurier – Franches-Montagnes 7-2 (3-0, 1-1, 3-1).
Buts : Pecaut Q., Pecaut L., Marquis, Fleuty (2x), Fuchs, Tissot.

1. Moutier	4	4	0	0	0	22:	10	12
2. Fleurier	5	4	0	0	1	40:	11	12
3. Yverdon-les-Bains	5	4	0	0	1	31:	13	12
4. Saint-Imier	4	2	1	0	1	13:	13	8
5. Star Chx-de-Fonds	5	2	0	0	3	16:	17	6
6. Young Sprinters	5	1	0	2	2	18:	32	5
7. Vendlincourt	6	1	1	0	4	11:	26	5
8. Franches-Mont.	4	1	0	0	3	11:	19	3
9. Le Locle	4	0	0	0	4	7:	28	0

ÉQUIPE FÉMININE

Fleurier – Monthey-Chablais 12-0 (3-0, 4-0, 5-0). Buts : Aeby (4x), Joseph (2x), Grosrenaud (3x), Messerli (2x), Da Silva.

1. Ajoie	3	3	0	0	0	17:	6	9
2. Meyrin	4	3	0	0	1	17:	12	9
3. Lausanne	5	2	1	0	2	25:	14	8
4. La Chx-de-Fonds	4	2	0	1	1	25:	14	7
5. Oberwallis	4	2	0	0	2	15:	13	6
6. Fleurier	4	1	0	0	3	17:	11	3
7. Monthey-Chablais	4	0	0	0	4	6:	52	0

3^e LIGUE

Fleurier – Vallorbe 3-2 (1-1, 2-0, 0-1).
Buts : Simonin, Pellet, Richter.

1. Franches-Mont.	4	4	0	0	0	22:	7	12
2. Fleurier	4	3	0	0	1	16:	12	9
3. Corgémont	4	3	0	0	1	17:	11	9
4. Vallorbe	5	3	0	0	2	19:	13	9
5. Les Enfers-Mont.	5	3	0	0	2	25:	22	9
6. Star Chx-de-Fonds	4	2	0	0	2	14:	8	6
7. Moutier II	4	2	0	0	2	20:	20	6
8. Val-de-Ruz	4	2	0	0	2	11:	19	6
9. Les Pts-de-Martel	4	1	0	0	3	9:	12	3
10. Courtételle	4	1	0	0	3	16:	22	3
11. Bassecourt	3	0	0	0	3	6:	14	0
12. Tavannes	3	0	0	0	3	5:	20	0

AUTRES RÉSULTATS

U20-A : Fleurier – Delémont-Vallée 7-0.

U17-A : Université Neuchâtel – Fleurier 10-4.

U15-A : Fleurier – Sensee-Marly 5-1.

U13-TOP : Delémont-Vallée – Fleurier 3-6.

« Les démolisseurs » creusent encore leur supériorité

Fleurier – Franches-Montagnes II 7-2 (3-0, 1-1, 3-1). Les étoiles du Courrier (top 3) : *Fleuty **Q. Pécaut ***L. Pécaut

Après un succès convaincant acquis sur la glace de Star Chaux-de-Fonds la semaine dernière, Fleurier a largement confirmé, samedi soir, contre Franches-Montagnes II. En trois parties à domicile, les Chats ont superbement défendu leur territoire en marquant à 30 (!) reprises et en n'encaissant que trois buts. Un ratio de 1 à 10 qui impressionne. L'écart avec les équipes affrontées est énorme et la rencontre de ce vendredi à Yverdon va apporter de « vraies réponses » au groupe du duo Motreff / Pellet.

Un trio de bulldozers

La victoire contre les Franches-Montagnards salue le travail d'une équipe mais il porte spécialement la patte d'un trio offensif qui cartonne. Kevin Fleuty, Quentin Pécaut et Loïc Pécaut se régalent depuis le début de saison. Les trois joueurs fleurisans occupent trois des quatre premières places des meilleurs compteurs du groupe 5 de deuxième ligue. Quentin Pécaut totalise 16 points, Kevin Fleuty 7 buts et Loïc Pécaut 10 assists. On a pris l'habitude de qualifier les joueurs « jaune et noir » de « démolisseurs » cette année. Ces trois-là font office

de bulldozers sur la glace. Samedi, ils ont été impliqués sur quatre des sept réussites vallonnières. Collectivement, les « démolisseurs » ont pris la bonne habitude de démarrer très fort leurs rencontres.

Une position au classement à bétonner

Contre Star Chaux-de-Fonds, il leur a fallu 12 minutes pour mener la danse avec trois buts d'avance. Contre Franches-Montagnes, ils ont amélioré cette marque de 53 secondes. Ce départ de feu s'est ensuite un peu refroidi avec un deuxième tiers-temps « off » où ils n'ont

pas réussi à creuser davantage leur avantage. Nous avons vécu la même scène du côté des Mélézes deux jours plus tôt. Si on a eu l'impression qu'ils étaient sortis de leur match à La Chaux-de-Fonds, les Fleurisans ont plutôt géré leur avance contre les Taignons. Malgré la bonne prestation du gardien visiteur, Quentin Leuenberger, les « démolisseurs » ont calmement plié définitivement l'affaire et bouclé le chantier en fin de rencontre avec trois buts tombés en neuf tours d'horloge. Deuxièmes ex aequo, Fleurier et Yverdon seront directement opposés demain vendredi. Il est temps de bétonner sa position au classement.



Le trio offensif, composé de Kevin Fleuty et des frères Pécaut, a été décisif. Associé à la paire défensive Matthey - Camarda, il est redoutable.

Kevin Vaucher

COURSE À PIED



Fatton se rapproche des 7000 kilomètres

En cette fin d'année, Christian Fatton a un objectif « simple » : franchir les 7000 kilomètres en compétition. « Ma stratégie pour y arriver est de cumuler les week-ends à plus de 1000 bornes », détaille-t-il. Fidèle à sa tactique, le coureur de Noiraigue a enchaîné le trail du Haut Clunysois (Tramayes, France) et le trail de Belfort les 19 et 20 octobre. Le samedi, il a avalé 67 kilomètres en un peu moins de dix heures de course (42^e sur 48). Le dimanche, il en a ajouté 55 supplémentaires, non sans peine. « J'ai franchi la dernière barrière-horaire avec deux minutes d'avance seulement. Si j'avais été un peu plus lent, j'aurais été éliminé de la course. » Cela a renforcé sa détermination et le Vallonnier a finalement rallié l'arrivée dans le peloton (282^e sur quelque 400 partants). Un périple de 10 h 24 dans ses bagages, le voilà déjà reparti vers une autre aventure. Ce week-end, il était aux 48 heures de Brügg où il a ajouté 231.5 bornes de plus d'un coup à son compteur. Content de sa moisson ? « Pas vraiment, je visais mon record de Suisse, en catégorie, qui est de 273 kilomètres. C'était un week-end « sans » comme on dit. » Eh oui, 231 bornes, c'est apparemment un week-end « sans » pour Christian Fatton...

BOXE



Ils font « le poing » à Sissach



Elisa Montandon (à droite) a levé les bras à Sissach.

Les membres du boxing club Val-de-Travers se sont rendus à Sissach, lors du dernier week-end, pour faire chauffer les poings. Quatre d'entre eux sont rentrés avec un bilan de 50% de victoires.

Il s'agit de Giulia Vaucher, de Michèle Vaucher, de Nahel Keller et d'Elisa Montandon. Benjamin Hirschy s'est contenté de deux « matches nuls » alors que Catherine Hirschy et Ania Bassang n'ont pas levé les bras cette fois-ci.

TIR



Le bon coup de Nils Racheter

Dans le monde du tir sportif, la période automnale est toujours fatidique. Et pour cause, c'est celle des finales régionales, cantonales et nationales ! Le jeune tireur de La Verrisanne, Nils Racheter, s'est qualifié pour la finale suisse des joutes « jeunes et vétérans ».

La compétition a eu lieu à Guntersey, près de Thoune, dans le plus grand stand de tir du pays. Ce samedi d'octobre 2024 restera à jamais gravé dans la mémoire du jeune homme de Saint-Sulpice. Le contexte et sa performance ont rendu ce moment particulièrement fort. Aux 20 coups, sur cible à 300 mètres, il a réalisé 185 points avec son Fass 90. Cela le classe à la 36^e position sur les 136 tireurs engagés. « Chapeau bas et grand bravo Nils », lui transmettent les responsables de La Verrisanne !



SOCIÉTÉS SPORTIVES LOCALES

NOIRAIGUE

- Association Via ferrata et escalade sportive - www.espaceval.ch
- Football : Association portugaise du Val-de-Travers - [f](#)
- FSG - [f](#)
- Hockey-Club
- Tennis de table : www.anjtt.ch/ctt-neraoui
- Tir : « Armes de Guerre »

TRAVERS

- Club jurassien - Section Soliat - www.clubjurassien.ch
- Cross club Les Fées Val-de-Travers - www.crossclub-les-fees-vdt.ch
- FSG - [f](#)
- Ski-Club - www.ski-club-travers.ch
- Tir : « l'Avant-Garde » www.lavantgarde.ch
« Noble Corporation des Abbayes »
- Vieux-gym
- Volley-ball : VBC vétérannes
- Golf : Practice Golf Club

COUVET

- Boccia Club F
- Boxing club Val-de-Travers - [f](#)
- Club Jurassien - www.clubjurassiencouvet.ch
- Club de natation et de sauvetage - www.cnsvt.ch
- Club de plongée HYDROTEC - [f](#)
- FSG - Actifs et actives - www.fsgcouvet.ch
- Hockey-Glace Pink
- Judo-Club du Val-de-Travers - www.judo-vdt.ch
- Tir : Tir sportif du Val-de-Travers - www.tsavdt.ch
« Noble Corporation des Abbayes »
- Ski-Club - www.ski-club-couvet.ch
- Tennis-Club - www.tcvdt.ch
- Volley-ball : VBC Val-de-Travers - www.vbcvaldetravers.ch

MÔTIERS

- Football : FC Môtiers - FC Vétérans - [f](#)
- FSG - www.fsgmotiers.ch
- Ski-Club - www.skiclubmotiers.ch
- Tir : « Noble Corporation des Abbayes »
« Noble Corporation du Prix des Mousquetaires »
- Aéro-Club du Val-de-Travers - www.acvt.ch
- Modèles Air Club - www.macvdt.ch

BOVERESSE

- Société de gym

À LOUER
à NOIRAIGUE
libre de suite
Part local
de 16.50 x 5 x
ht 4 mètres.
Porte sectionnelle
5 x 4 ht avec porte de
service.
Prise électrique
220 volts.
Capacité 6 à 8 voitures.
Sous-location autorisée.
Local dépôt-garage ou
stockage (travail exclu).
Loyer mensuel
Fr. 440.-
Tél. 078 600 01 62

À LOUER
à MÔTIERS
**Joli 3 pièces
lumineux**
65m², dans maison
de 3 appartements.
Cuisine ouverte
sur salon, 2 chambres,
salle de bains
avec baignoire,
buanderie commune,
jardin, possibilité
de faire un potager,
cabanon de jardin.
Quartier calme.
Pour renseignements
et visites:
Tél. 079 224 58 64

À LOUER
à NOIRAIGUE
Part local
17.50 x 2.50 x 4 ht
Capacité 3-4 voitures
en ligne.
Sous-location autorisée.
Loyer mensuel
Fr. 300.-
Tél. 078 600 01 62

À LOUER
à FLEURIER
**Appartement
2 pièces**
Proche de la gare,
cuisine agencée,
balcon-terrasse,
accès jardin.
Fr. 960.-
charges comprises
Tél. 076 420 93 36

À LOUER
à FLEURIER
Studio
Cuisinette agencée,
bain-douche.
Fr. 500.-
charges comprises
Tél. 076 420 93 36

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS
G. FREY et fils sa
ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS | PROJET GÉNÉRAL
Construction neuve | Transformation | Rénovation
Terrassement | Démolition | Béton armé | Maçonnerie | Chape | Façades
Isolation périphérique | Aménagement extérieur | Terrasse | Génie civil
Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

À LOUER
à COUVET
**Appartement
lumineux de
160m² + local
de 100m²**
3 grandes chambres,
vaste séjour, salle
de bains, colonne de
lavage, WC séparés.
Tél. 079 447 46 45

IMMOBILIER

Un petit chez soi vaut mieux
qu'un grand chez les autres

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

H-Pro Entreprise Générale Bolenga Nongo, à Val-de-Travers. Par ordonnance du 13.10.2020, le tribunal a prononcé la clôture, faute d'actif, de la faillite de la titulaire. L'inscription est radiée.

S&S G Holding Sàrl, à Val-de-Travers, Grand'Rue 8, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 17.10.2024. But : la société a pour but : acquisition de participations dans d'autres sociétés, participation à leur gestion et à leur développement, ainsi qu'achat et vente de titres et droits de propriété intellectuelle. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 20'000. Associé : Gonnet Sébastien Franck Jean, de France, à Gampelen, avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 17.10.2024, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Café-Restaurant - la cucina delle fate - Elisa Poletti, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

TR AGENCE IMMOBILIÈRE SA
Vivez le charme et le confort : maison d'exception à découvrir !
Quartier du Pillial 6, 2123 Saint-Sulpice
Située au sein d'un quartier calme et ensoleillé, à deux pas de l'école, de l'épicerie et de l'arrêt de bus, cette maison rénovée au fil du temps promet une vie de village idéale dans un cadre rêvé.
Rez-de-chaussée : un grand espace de 50 m², un atelier, la chaufferie avec chaudière à bois de 2011, un espace pour vélos avec lavabo, une cave et un atout non négligeable : un espace (bureau) de 25 m² avec une entrée indépendante.
1er étage : un hall d'entrée accueillant, des espaces lumineux et spacieux avec cuisine agencée ouverte sur salle à manger et semi-ouverte sur le séjour et son poêle à bois, 4 chambres dont une de 23 m², une salle de bain/WC/double vasque et buanderie, une salle de douche/WC/lavabo.
2e étage : un grand espace ouvert, une chambre de 26 m², une salle de douche/WC/lavabo et de nombreux espaces de rangements.
Un garage double séparé, 4 places de parc, un cabanon de jardin, une terrasse aménagée, un jardin avec deux arbres fruitiers, un petit ruisseau, un pont et un étang.
Rénovation de la toiture en 2017 et une isolation complète en 2022 garantissant ainsi confort et économie.
Informations
Nombre de pièces 8
Surface habitable 210 m²
Équipements
Poêle à bois Lave-linge privé
Garages Parking
Terrasse
Prix de vente
Fr. 790'000.-
Av. de la Gare 14 | 2114 Fleurier - info@tr-immobilier.ch - +41 32 861 65 65
Votre spécialiste de l'immobilier
Tiffany Rey
www.tr-immobilier.ch

SEVT
■ ÉLECTRICITÉ
■ DÉPANNAGES
■ TÉLÉMATIQUE
■ PARATONNERRE
■ ÉLECTROMÉNAGER
■ PHOTOVOLTAÏQUE
■ BORNES DE RECHARGE
Société Electrique du Val-de-Travers SA
Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques !
www.sevt.ch / Rue du Preyél 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24

TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente
Le plus grand choix régional
Concrétisez vos projets immobiliers
Votre partenaire immobilier du Balcon du Jura et Val-de-Travers
ACHAT - VENTE
ESTIMATION - PROMOTION
LOCATION - GÉRANCE
2 AGENCES PRÈS DE CHEZ VOUS
Rue de l'Arnon 5 1450 Ste-Croix 024/454 13 13
www.transcrea.ch info@transcrea.ch
Grand-Rue 19 2114 Fleurier 032/861 13 13

CODONISA
Entreprise de maçonnerie
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE
2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

MAISON DE RÊVE À VENDRE ?
l'emplacement idéal pour votre annonce.

LABORATOIRE DENTAIRE
Entretien - Rénovation
Réparation de Prothèses Dentaires
M.C Huguenin
Technicienne Diplômée
Rue de France 3 CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

Jehle PAYSAGISTE Sàrl
Création et entretien de jardin
• Pasquier 21
• Fleurier
• 032 861 16 95
• 079 417 99 58
• ph.jehle@bluewin.ch

Consultez notre prix du jour sur
margot-mazout.ch
margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

Constructions métalliques - Serrurerie
Pierre-Philippe Muriset
Rue du Quarre 5 Les Prés Bugnons 4
2113 Boveresse 2525 Le Landeron
www.serrurerie-muriset.ch
032 751 63 73 - 079 334 20 39